

L'Union des Cantons de l'Est

ZÉPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

68me ANNEE

Le Naturaliste Canadien
Université Laval, Québec

ARTHABASKA, JEUDI, 18 JANVIER 1934

No. 6

"L'Union des Cantons de l'Est" JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI

L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance

ANNONCES

Insertions, la ligne . . . 30 centimes
Insertions subséquentes . . . 20 "
Septèmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront insérées comme annonces à 2 centimes la ligne.

L'HON. TASCHEREAU SUGGERE UN NOUVEAU REMEDE A LA CRISE

Le Premier Ministre de la province de Québec, parlant à la Chambre des députés, préconise un nouveau système pour venir en aide aux chômeurs. — Le système des secours directs a fait faillite. — M. Taschereau recommande la création d'une commission non politique dans chaque province. — Cette commission ferait des emprunts dont les intérêts seraient payés par les gouvernements provincial et fédéral. — Importante suggestion qui place de nouveau M. Taschereau au premier rang des hommes d'Etat.

Lorsque s'écrit, plus tard, l'histoire de la province de Québec, l'historien devra reconnaître dans l'honorable L.-A. Taschereau, le premier ministre dont les initiatives, pour avoir été les plus audacieuses auront toujours été aussi, les plus heureuses.

On se souvient du tollé général qui accueillit, il y a quelques années, l'institution de la Commission des Liqueurs, on se rappelle la création de la Commission Municipale de Québec pour gérer les affaires des municipalités incriminées à rencontrer leurs obligations, on n'a pas oublié l'attitude intransigente du chef du gouvernement sur la question de l'exportation de l'énergie électrique aux Etats-Unis, sur l'intangibilité de la constitution canadienne, sur l'inviolabilité de nos droits à l'usage exclusif du Saint-Laurent tant au point de vue navigation qu'au point de vue production de l'énergie électrique.

Pour chacune de ces initiatives ou de ces attitudes, M. Taschereau fut parfois vertement critiqué, mais, toujours, l'expérience des années lui donna raison. Le plus bel exemple qu'on puisse citer, c'est sans doute la création du système de ventes des liqueurs alcooliques dénoncé avec véhémence, puis adopté dans presque toutes les provinces du Canada et les états de la république voisine.

Dans son puissant discours sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, le chef du gouvernement a encore une fois démontré qu'il n'a pas peur des mots et encore moins des idées et des faits et qu'il est prêt à tout entreprendre pour tirer la province des affres de la crise et donner aux autres administrations l'exemple des législations à adopter pour assurer le relèvement économique et social et la prospérité.

Le premier ministre a encore renchérit sur les importants projets de loi contenus dans le discours du Trône.

Après plus de trois années, on constate que le système de secours directs aux chômeurs, ou celui d'entreprises dans le but de donner du travail aux personnes que l'industrie ne peut plus employer, ont fait faillite. Non seulement le gouvernement de Québec et Ottawa, ont-ils été obérés au-delà de toutes limites, mais les municipalités ont été saignées à blanc et

n'ont plus de ressources. Si elles sont forcées de contribuer encore pendant une année à ces systèmes de "dole", c'en est fait de leur crédit; elles seront toutes acculées à la banqueroute.

Les gouvernements se doivent donc de faire quelque chose et, à la veille de la conférence interprovinciale qui réunira les chefs de toutes les administrations à Ottawa, la semaine prochaine, M. Taschereau vient de suggérer un moyen qui, si on l'analyse le moins, semble destiné à résoudre le grave problème des contributions gouvernementales aux fonds de secours destinés au sans-travail.

Le premier ministre préconise la création d'une commission de trois membres, dont un nommé par Ottawa, un autre par Québec et un troisième par Ottawa et Québec, ou encore, par un juge, pour administrer un fonds de secours aux chômeurs auquel les municipalités n'auraient pas à contribuer un seul sou. Cette commission de trois membres aurait les pouvoirs nécessaires pour emprunter les sommes destinées à secourir les sans-travail. Par exemple s'il faut \$10,000,000, en 1934, pour secourir les chômeurs de Québec, cette commission obtiendrait le pouvoir d'emprunter les \$10,000,000 à un taux d'intérêt très bas, soit peut-être quatre pour cent, plus un pour cent pour le fonds d'amortissement, ou environ 5 pour cent en tout, de sorte que la province, au lieu de déboursier \$10,000,000, ne tirerait de ses coffres, que \$250,000. Le prêt serait remboursable dans 30 ou 40 ans et la génération future serait appelée à porter une partie du fardeau qui pèse si lourdement sur la génération actuelle du fait de la crise sans précédent que nous traversons.

On admettra que c'est là une mesure d'une haute portée économique et sociale, mais ce n'est pas la seule suggérée par M. Taschereau pour soulager les habitants de Québec.

La crise a eu une foule de résultats néfastes. En créant le chômage, elle a fait naître d'autres maux dont les ouvriers, même ceux qui ont eu du travail, ont cruellement souffert. Dans plusieurs industries, les salaires ont été considérablement abaissés. Des travailleurs sont venus s'offrir aux patrons à vil prix et il en est résulté l'anarchie complète dans le statut des ouvriers.

Le chef du gouvernement entend remédier à cet état de chose par un projet de législation sociale d'une haute envergure: l'extension juridique du contrat collectif de travail. Autrement dit, lorsque plusieurs patrons et ouvriers d'une même industrie se sont entendus sur les heures de travail, les salaires, les conditions d'emploi, les autres patrons et ouvriers réfractaires à cette entente et profitant du travail à rabais pour faire une concurrence ruineuse non seulement aux industriels mais à leurs employés, pourront être forcés d'accepter le contrat passé par les premiers. De la sorte, les conditions adoptées par les patrons et ouvriers d'une industrie seront uniformes et le commerce comme le travail y gagneront. Ce sera la solution d'un problème de plus au crédit du gouvernement de la province de Québec.

Un autre projet de loi audacieux a encore été proposé à la Chambre par le Premier Ministre, à titre d'expérience. Il s'agit du relèvement des prisonniers libérés de la géologie. Actuellement, ces hommes sont lancés dans la vie, au sortir de prison, avec quelques dollars en poche et, dans une proportion de 75 pour cent, ils récidivent. Leur nouveau crime n'est pas toujours le fait de la déformation morale. Souvent ils sont victimes de circonstances et pèchent parce qu'il leur faut trouver de quoi se nourrir.

Le gouvernement a déclaré le Premier Ministre, a l'intention de

créer une ferme centrale, un peu dans le genre de celle établie à Valcartier par le gouvernement fédéral, ou 1,000 hommes sont réunis, pour y accueillir ces prisonniers libérés, les nourrir, les loger, les vêtir et leur apprendre à cultiver la terre tout en leur payant un salaire minime.

Ce sera encore une loi à l'essai qui sera établie à demeure dans nos statuts si elle donne de bons résultats.

On s'est beaucoup apitoyé en certains quartiers, sur le sort des bûcherons. Le gouvernement a été en butte à des critiques qu'il ne méritait pas parce que des intermédiaires ont rogné sur la maigre pitance des travailleurs en forêt. Le Premier Ministre a promis que cette question sera réglée d'une façon définitive au cours de la session actuelle. Les compagnies ont été invitées à venir discuter le problème avec les autorités provinciales et, si elles ne le font pas, le gouvernement verra à le résoudre lui-même, par une législation propice, au cours de la session.

Le chef du gouvernement a félicité les municipalités qui ont pratiqué l'économie depuis quelques années et surtout au cours de l'année dernière et il les a encouragées à faire encore davantage.

Constatant que les municipalités se verront acculées à la banqueroute si elles ne prennent pas des mesures rigoureuses pour percevoir les taxes qui leur sont dues, M. Taschereau a annoncé que le gouvernement prendra des moyens sévères, au risque d'en courir l'impopularité, pour que les municipalités puissent entrer dans leurs dus.

Après avoir commenté les autres projets énoncés dans le discours du Trône, le chef de l'administration libérale a démontré que ceux qui qualifient le gouvernement "d'ami des trusts" et de "trustards" rendent un bien mauvais service à la province. Ces critiques ont effrayé le capital dont nous avons besoin pour développer nos ressources et les hommes possédant des capitaux craignent maintenant de venir s'établir dans la province.

Le Premier Ministre était en grande forme lorsqu'il s'est levé pour répondre au discours du chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis. Il eut des mots impayables pour souligner quelques incidents du "consistoire de Sherbrooke", et l'attitude du chef de l'Opposition qui, mettant en pratique l'axiome "il faut décider pour régner" a relégué M. Barré dans les "concessions". M. Guertin en Palestine (parce qu'il est placé aux côtés de MM. Cohen et Berco-vitch) et M. Gault loin du siège qu'il occupait près de lui sans redouter ses "protestations véhémentes".

M. Taschereau, cela va sans dire, a été très applaudi par les députés. Ses remarques à l'adresse du chef de l'Opposition, ses passes d'armes avec M. Duplessis ont fait rire après avoir porté juste.

Le leader du parti conservateur, qui avait parlé le premier, fut moins heureux dans ses remarques. Il s'est tenu dans des généralités sur la politique que son parti entend suivre et tout en promettant de bien surveiller la législation et de coopérer avec le gouvernement pour l'aider à résoudre les graves problèmes posés par la crise. Du programme de Sherbrooke, il ne fut pas question, mais il fut question des "Jeune-Canada" que le leader conservateur félicita cordialement de leur attitude.

L'adresse en réponse au discours du Trône fut votée à l'unanimité dans la soirée, après un discours de M. Aimé Guertin, de Hull, qui, en tant que membre dissident du parti conservateur à la Chambre, se crut obligé de traiter de législation sociale et de faire un long plaidoyer "pro modo"; et de brèves allocutions par MM. Lucien Lamoureux, député libéral d'Iberville, et J.-P. Giguère, député libé-

ral de Dorchester.

M. Lamoureux s'est fait l'ardent avocat de l'établissement d'un crédit agricole provincial tandis que M. Giguère a prêché le retour à la terre par la colonisation et l'agriculture et réclame un meilleur traitement pour les bûcherons.

Après l'adoption de l'Adresse, le Premier Ministre a fait subir le stage de la première lecture à la plupart des bills dont nous avons donné la nomenclature et l'explication.

Le trésorier de la province, l'hon. M. R.-F. Stockwell, a déclaré dans deux motions, que la Chambre se formera en comité des sub-sides et en comité des voies et moyens, au retour du Premier Ministre de la conférence interprovinciale. Toutefois, M. Stockwell, en réponse à M. Duplessis, a dit qu'il ne prononcerait pas son discours du budget ce jour-là. La séance fut alors levée et, sur proposition du Premier Ministre, la Chambre s'ajourna à mardi après-midi.

Il aura alors une brève séance pour expédier les affaires courantes, recevoir des pétitions, et voter des projets de loi en première lecture, puis la Chambre Basse s'ajournera jusqu'au 23 janvier.

L'hon. M. Taschereau

Voici maintenant le discours prononcé par le Premier Ministre, après celui de M. Duplessis:

"Je suis d'accord avec le chef de l'Opposition au sujet des premières paroles qu'il a prononcées tantôt, mais je ne garantis pas que je m'accorderai avec lui sur toute la ligne, dit le premier ministre. Avec lui je félicite les députés de Jacques-Cartier (B. Rhéaume) et de Pontiac (M. MacDonald) de la façon dont ils se sont occupés de la tâche délicate qui leur avait été confiée. M. Rhéaume n'est pas un nouveau venu dans l'arène parlementaire; c'est un vétéran d'une arène plus grande, peut-être plus intéressante que celle-ci, mais il peut être assuré que l'autre ne lui était pas plus sympathique que l'arène québécoise. Le député de Pontiac est un vieux combattant et nous sommes toujours heureux de l'entendre.

"Je tiens aussi à féliciter les trois nouveaux venus dans cette Chambre. Je suis certain que l'honorable chef de l'Opposition aurait été heureux de faire la même chose mais le sort ne l'a pas voulu. Je souhaite la bienvenue aux députés de Nicolet, (M. Alexandre Gaudet), le comté des Méthot, des Beaubien, des Ball, des Flynn, un vieux comté conservateur; au député de Wolfe et de Jacques-Cartier, le comté des Cousineau, des Pate-naude, de toute une phalange de valeureux conservateurs.

"Depuis les jours où ces comtés étaient conservateurs, bien des choses se sont passées, si bien qu'aux dernières élections, le parti conservateur actuel n'ait même pas jugé à propos de faire de lutte dans deux comtés. On a même dit à ce sujet que le nouveau chef de l'Opposition "was too proud to fight". M. Duplessis s'est essayé dans Wolfe mais il n'a pas réussi.

"Comme M. Duplessis, je ne veux pas faire de personnalités, mais il me permettrait bien de souligner un incident considérable dans la vie politique de la province et de le congrès conservateur de Sherbrooke.

"Un jour M. Sauvé, actuellement en route pour le tombeau des Pharaons, dans une lettre qu'il adressait à "La Presse", en date du 7 décembre 1921, concluait comme ceci: "Dans le Québec, depuis 1911, mon parti à la Législature a toujours été une victime du boulet fédéral; nous en sommes débarrassés. Je n'en dis pas plus aujourd'hui." Il est évident que M. Sauvé considérait à propos de séparer sa cause de celle du parti conservateur fédéral. C'est lui qui disait aussi, qu'en se séparant du parti conservateur d'Ottawa il avait l'impression de sortir

d'une chambre mortuaire. M. Sauvé a-t-il changé d'opinion? Je comprends qu'il soit allé donner sa bénédiction aux congressistes réunis à Sherbrooke.

M. Duplessis était déjà reconnu comme chef de l'Opposition. Toutefois au consistoire de Sherbrooke, on a prêté l'union fédérale et provinciale avec M. Gagnon. Le comité de M. Onésime Gagnon, le 3 septembre a adressé un appel aux députés, j'y lis les extraits suivants:

"Il nous faut un parti uni. Il nous faut un homme capable de réaliser l'union du fédéral et du provincial et qu'il n'ait pas peur de dire et de faire. Jusqu'ici nous avons vécu sous le régime de la séparation de corps et tout le monde sait qu'il n'y aura pas de séparation de biens. C'est un double jeu sans franchise, qui nous ridiculise aux yeux de l'adversaire et nous fait battre à tout coup. Il est temps d'essayer autre chose; l'heure des victoires morales est finie."

M. DUPLESSIS—C'est ça qui va régler la crise!

M. TASCHEREAU.—Oui, la crise du parti conservateur.

"Il s'est dit des choses intéressantes à Sherbrooke, poursuit le premier ministre. Nous étions habitués à avoir M. Houde en face de nous, comme chef du parti. Qu'a dit M. Houde? Il a reproché à M. Duplessis d'être supporté par le parti libéral: "Ce qui me frappe, moi et bien d'autres avec moi, c'est son propre acharnement à vouloir faire lui-même ce choix. Ce qui me frappe, moi et bien d'autres avec moi, c'est l'attitude de deux organes de M. Taschereau, le Soleil de Québec, et la Tribune, de Sherbrooke, qui, tous deux, quoique organes libéraux, vivant du gouvernement libéral de Québec, comme les comptes publics ne le démontrent que trop, désirent tous deux M. Duplessis comme chef du parti conservateur et ne se gênent nullement pour afficher effrontément leur prédilection."

Nous n'avions que peu de chose à dire: moins on se mêle des querelles de famille, mieux c'est. Mais nous avouons que nous avons beaucoup de sympathies pour M. Duplessis. Nous sommes heureux de reconnaître sa loyauté, sa combativité, sa belle jeunesse et le soin qu'il se donne pour étudier les problèmes de son pays (appl.)

Je n'ai pas d'hésitation à dire que M. Duplessis était notre choix à la convention de Sherbrooke.

A ce propos on me permettra de rapporter un petit incident. Le lundi qui suivit la convention, je rencontrai un brave homme qui conduisit un ascenseur au Parlement, qui me serra la main et me félicita en disant: "On a passé notre homme à Sherbrooke." (Rires et applaudissements).

M. DUPLESSIS—Vous ne direz pas ça d'ici la fin de la session.

M. TASCHEREAU—J'aime à avoir devant moi un adversaire loyal, batailleur, qui sait porter des coups et en encaisser. Je dirai la même chose à la fin de la session.

"Il s'est dit des choses très intéressantes à Sherbrooke. M. Houde par exemple, s'est exprimé comme suit: "Je considère comme une provocation le choix de M. Duplessis et je relève immédiatement le gant en priant les députés ou le public qui ont voté pour lui, ainsi que les journaux qui l'ont supporté, de bien vouloir me considérer à l'avenir, sinon comme leur plus puissant, du moins comme leur plus mortel ennemi. Je périrai ou ils périront."

Le Devoir du 30 septembre 1933 donnait l'entrevue suivante de M. Oscar Gagnon, avocat et président du comité d'organisation de M. Onésime Gagnon:

"Je n'ai pas mandat de parler pour M. Onésime Gagnon, mais je crois que les députés devraient se rallier à sa candidature parce qu'il offre plus de garantie d'union et de coopération entre le provincial et le fédéral. En effet, s'il faut en

PORCS

Ne manquez pas de bien finir les pores avant de les mettre sur le marché.

Les pores de mauvaise qualité comme ceux trop légers contribuent toujours à faire baisser les prix et ne rapportent pas aux producteurs le bénéfice qu'ils pourraient réaliser en les rendant parfaitement à point.

Vous pouvez obtenir en plus la prime de \$1.00 pour chaque porc classé Bacon Choix, plus 1/4 ct. la livre.

La Coopérative Fédérée de Princeville est toujours en mesure de vous obtenir les plus hauts prix du marché.

La Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.
Ministre de la Voirie et des Mines
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: rue de l'Eglise
Tél. Local et Bell

WILLIAM PARADIS
B.A., LL.L.
AVOCAT
4 rue Notre-Dame-Est — Edifice Métropole
MONTREAL, P. Q.

Caliberté & Marchand
AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID CALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureaux: Hôtel de Ville

J. J. MARTEL, LL. L.
AVOCAT
VICTORIAVILLE - P. Q.
205b rue Notre-Dame
(Au dessus du magasin Ouellet)
8 sept. 1 an

NOTAIRES
C. R. GARNEAU
B. A., LL. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic dans les affaires de faillite.
PRINCEVILLE, P. Q.
Tél. 1. B. O.

NOTAIRES
C. R. GARNEAU
B. A., LL. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic dans les affaires de faillite.
PRINCEVILLE, P. Q.
Tél. 1. B. O.

NOTAIRES
C. R. GARNEAU
B. A., LL. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic dans les affaires de faillite.
PRINCEVILLE, P. Q.
Tél. 1. B. O.

NOTAIRES
C. R. GARNEAU
B. A., LL. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.
NOTAIRE
Syndic dans les affaires de faillite.
PRINCEVILLE, P. Q.
Tél. 1. B. O.

NOTAIRES
C. R. GARNEAU
B. A., LL. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et chaises. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

TEINTURIERS-NETTOYEURS
PRESEURS
Pour vêtements de Dames et Messieurs. Fourrures, Garnitures de Maisons, Etc., Etc.
Attention spéciale aux commandes par la maille

FORTIER FRERES
4 St-Henri — Victoriaville
21 Janv. 1 an. Tel. 486

LE SAMEDI
En vente à 10 sous le numéro ou \$3.50 par an chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs propriétaires Polier, Bessette et Cie, 975, rue de Bullion, Montréal ou à la Librairie de "L'Union" à Arthabaska, P. Q.

DELPHIS MICHAUD
ENCANTEUR LICENCIE
Pour le district d'Arthabaska
Comprenant les comtés de Drummond, Arthabaska et Mégantic.
M. Michaud se rendra à l'importe quel endroit où il sera appelé soit par téléphone ou autrement, pour faire les enchères chez les cultivateurs, chez les marchands, etc., etc.

DELPHIS MICHAUD,
Plessisville, P. Q.
29 juin 1933—1 an.

DIFFERENTES MANIERES
D'AIDER NOTRE JOURNAL
1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
3.—En lui faisant lire.
4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
5.—En sollicitant des annonces à son intention.
6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans votre journal.

LA REVUE MODERNE
REVUE MENSUELLE
Littérature, Politique, Arts, Etc.
Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous.
En vente à
La LIBRAIRIE DE L'UNION
Nous recevons aujourd'hui, à

(A suivre à la 6e page)

Quelle meilleure PREUVE de QUALITÉ ?... LA PLUS GRANDE VENTE AU CANADA

En toute sincérité, nous croyons qu'il n'existe pas de meilleur gin genevois que le Melchers CROIX D'OR.

Il est fait de grains de choix, l'âge en est attesté par le Gouvernement Fédéral, et l'art et l'expérience du manufacturier garantissent une qualité uniformément excellente. Le fait indiscutable est que les Canadiens le préfèrent de beaucoup à tout autre gin.



Le GIN CANADIEN Authentique GENEVA

MELCHERS CROIX D'OR

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distillateurs depuis 1898
Distilleries: Berthierville, Qué. Bureau-Chef: Montréal, Qué.

10 onces	\$1.00
26 onces	2.30
40 onces	3.30

Resultats du Hockey: Irradiés, le dimanche, mardi, jeudi et samedi à 11 h. p.m. C.F.C.F. et C.H.R.C.

LE TOURISME

L'hon. M. Perrault explique les raisons qui ont motivé l'organisation nouvelle et ce qui a été fait par son département depuis 1926 pour développer cette industrie importante.

Le Rapport Officiel de la voirie pour 1933 donne une place importante à ce qui a été fait par ce département pour organiser et développer l'industrie du tourisme dans la province. L'industrie du tourisme, déclare M. Perrault, occupe une place de premier plan dans l'économie de notre province. Il est prouvé que les revenus de cette industrie se chiffrent chaque année à des dizaines de millions de dollars et que toute la population, ainsi que tous les districts en bénéficient. Le tourisme doit donc être organisé comme toute autre industrie ou tout autre commerce ordinaire.

Le tourisme a pris de l'importance dans notre province depuis une dizaine d'années, c'est-à-dire depuis que nos routes sont en état de conduire les visiteurs rapidement et confortablement dans tous les coins de la province.

Le département de la voirie, après avoir amélioré les routes, s'occupe d'attirer les touristes dans notre province. Pour cela il créa en 1926 un service de publicité qu'il développa graduellement et qui est devenu aujourd'hui l'Office provincial du tourisme. L'œuvre de propagande faite par cet Office est déjà très importante. L'organisation du tourisme existe donc au département de la voirie depuis plusieurs années. Cette organisation fut complétée et perfectionnée en 1933.

Le succès de l'industrie du tourisme dépend en premier lieu des routes, de l'hôtellerie et de la publicité. C'est donc à ces trois facteurs essentiels que l'organisation touristique doit donner son attention en tout premier lieu. Elle doit ensuite exploiter aussi avantageusement que possible toutes les ressources touristiques de la province: les beautés naturelles, les endroits de chasse, de pêche, de villégiature, etc., le caractère historique et français de la province, les arts domestiques et autres ressources.

Principales catégories de tourisme

Le Ministre définit ainsi le tourisme: le goût naturel de l'homme pour le déplacement, accentué et multiplié par la transformation des modes de locomotion.

Les trois principaux modes de locomotion sont actuellement le bateau, le chemin de fer et l'automobile. Au point de vue de leur importance relative, l'automobile vient en premier lieu. En effet, d'après une étude du ministère fédéral du commerce, les revenus du tourisme au Canada se sont élevés à \$212,448,000 en 1932. Les revenus du tourisme par chemin de fer se sont élevés à \$12,067,000, au 20%; les revenus du tourisme

par automobile se sont élevés à \$159,838,000, ou 75%.

Le développement du tourisme par bateau et par chemin de fer relève en premier lieu des grandes compagnies de transport, lesquelles possèdent des services de publicité expérimentés et très puissants. L'organisation officielle doit coopérer au développement du tourisme par bateau et par chemin de fer, mais elle doit s'occuper en premier lieu de l'organisation de la catégorie du tourisme la plus importante en volume et en revenus pour toutes les classes et tous les districts: le tourisme automobile.

Le rapport donne des détails sur l'extension formidable de l'automobilisme depuis vingt-cinq ans, et énumère les différents domaines où l'argent du tourisme circule, et déclare que c'est surtout aux Etats-Unis et dans les autres provinces que nous devons surtout chercher à annoncer la province. Le rapport fait un parallèle entre les différentes catégories de touristes, et démontre que c'est la clientèle "moyenne", c'est-à-dire les simples promeneurs de moyens limités qui finissent par fournir à la province la masse de ses revenus touristiques.

Situation de la province de Québec

Au point de vue géographique, la province de Québec se trouve dans une position relativement défavorable par suite des grandes distances que doivent franchir les touristes qui désirent la visiter. La province est limitrophe d'états relativement pauvres et sa saison de tourisme est relativement courte.

Malgré cela, la province de Québec est au deuxième rang quant à ce qui concerne le volume et les revenus de son commerce touristique. Elle vient immédiatement après l'Ontario. A ce sujet, le rapport fait remarquer que les statistiques fédérales, tout en étant bien faites en ce qui concerne l'ensemble du Canada, ne peuvent servir à déterminer l'importance du tourisme dans chaque province. Une grande partie des touristes qui viennent visiter la province entre d'abord soit par l'Ontario, soit par le Nouveau-Brunswick, et leur nombre est porté au crédit de ces deux provinces. En réalité, le tourisme de la province de Québec est beaucoup plus important que ne l'indiquent les statistiques fédérales.

Le Ministre énumère ensuite les attraits nombreux que possède la province de Québec pour le tourisme. Ces attraits sont uniques et offrent un champ illimité d'exploitation.

Il y a deux moyens de créer et de développer un commerce touristique. Le premier moyen est celui de l'aménagement intérieur, lequel consiste à permettre ou à faciliter l'accès des différentes régions, d'améliorer les conditions d'accueil et ensuite de conserver et d'accroître toutes les ressources touristiques dont dispose la pro-

vince. Le deuxième moyen consiste à faire de la propagande à l'extérieur. Ces deux moyens ne peuvent être utilisés l'un sans l'autre. Le gouvernement et particulièrement le département de la voirie ont fait énormément dans les deux domaines.

Aménagement à l'intérieur

Le Ministre énumère comme suit les principaux domaines de l'aménagement intérieur: la voirie; les postes de distribution d'essence et d'huile; les garages et les ateliers de réparation, l'hôtellerie, les lieux de villégiature (plages, stations climatiques et thermales); la chasse et la pêche, la préservation des beautés naturelles; la préservation du caractère particulier de la province; les arts domestiques.

Au sujet de l'aménagement du réseau routier, le Ministre fait une courte revue du développement de la voirie depuis 1911. Depuis cette époque, le gouvernement a construit 16,000 milles de bons chemins, lesquels relient entre elles toutes les régions de la province, ainsi que la province aux Etats-Unis et aux autres provinces. On ne peut citer un seul district qui soit dépourvu de bonnes routes. Le développement du tourisme a nécessité la réfection et le revêtement permanent des principales artères. Ce travail est en bonne voie de parachèvement.

L'hôtellerie a fait de grands progrès depuis 1927, année au cours de laquelle fut créé un service d'amélioration relevant du département de la voirie. Ce service relève actuellement du département du revenu, et il a eu un effet bienfaisant sur le confort, l'hygiène et la cuisine de toutes les hôtelleries de la province.

Le rapport explique ensuite ce qui a été fait pour le développement des lieux de chasse et de pêche, pour la préservation des beautés naturelles et pour l'embellissement. Sous ce rapport de l'embellissement, le Ministre fait une courte énumération qui donne une idée du travail immense accompli dans ce domaine par le département de la voirie: maintien des routes dans un état constant de propreté et de belle apparence; blanchissage des poteaux de téléphone et de télégraphe; distribution de chaux aux cultivateurs pour blanchir les maisons et les dépendances en bordure des grandes routes; encouragement aux concours d'embellissement; plantation d'arbres d'ornement et préservation des arbres déjà existants; suppression de tous les panneaux-réclames, affiches et enseignes dans l'emprise des routes; suppression des annonces de liquors alcooliques en vue des routes; réglementation de toutes les affiches et panneaux-réclames sur la propriété privée en bordure des routes; campagne d'éducation dans les journaux et les revues.

L'hon. M. Perrault insiste sur la nécessité de conserver le caractère particulier de notre province, et il passe à la propagande extérieure.

Propagande extérieure

Il n'est pas nécessaire d'attendre que tout soit parfaitement aménagé à l'intérieur pour s'occuper de la publicité. Si la province avait attendu pour s'annoncer que tout fut aménagé à la perfection chez elle, elle aurait perdu des revenus presque incalculables. Dans certains cas, la publicité doit précéder l'aménagement. Souvent c'est la venue du touriste qui éveille l'attention sur ce qui manque et sur les améliorations qui doivent être effectuées. Si la province ne recevait pas chaque année quelques millions de visiteurs, il est certain que l'on connaîtrait moins l'importance de l'aménagement touristique et que cette question serait en bien des cas demeurée à l'arrière-plan de la préoccupation publique. L'hôtellerie serait demeurée ce qu'elle était, nos routes auraient gardé beaucoup de leurs anciennes déficiences; peut-être connaîtrions-nous moins la nécessité de l'embellissement et peut-être aussi apporterions-nous moins d'attention à la préservation du caractère particulier de notre province.

Le Ministre reproduit un paragraphe du Rapport Officiel de 1926 annonçant que le département de la voirie avait décidé de travailler systématiquement à développer le tourisme comme source de revenus additionnels pour la province. Le rapport de 1926 énonçait un programme qui a été

suiwi à la lettre.

Organisation du tourisme

Les perfectionnements apportés il y a un an à l'organisation touristique provinciale sont décrits dans une loi concernant le tourisme, sanctionnée le 29 mars 1933. Cette loi donne un statut légal à l'Office provincial du tourisme, elle permet au Ministre de créer un Conseil provincial du tourisme, ainsi que d'encourager la fondation de syndicats d'initiatives.

Le Conseil du tourisme a pour but d'unir et de coordonner les connaissances et le travail de tous ceux qui peuvent contribuer ou aider au développement de cette industrie. C'est un conseil supérieur qui consacre au progrès général du tourisme l'expérience et le savoir collectifs de ses membres.

Les syndicats d'initiatives groupent dans une même région ou un même district toutes les forces vives du tourisme, c'est-à-dire les organisations ou associations qui peuvent contribuer au développement de l'industrie touristique. Cinq syndicats d'initiatives furent formés en 1933 avec l'aide du département de la voirie. Ce sont les suivants: le syndicat d'initiatives de la Vallée du Saint-Maurice. Ce syndicat est le premier qui a été fondé dans la province, et c'est lui qui a servi de modèle aux autres syndicats. Le syndicat d'initiatives de la Vallée du Saint-Maurice comprend les comtés de Champlain, de Saint-Maurice, de Maskinongé et de Lavolette. Son siège principal est à Trois-Rivières où, entre autres choses, il a établi un bureau de renseignements qui fait honneur à la Vallée du Saint-Maurice, à Trois-Rivières et à la province.

Les autres syndicats sont celui du Lac St-Jean et du Saguenay, avec siège principal à Chicoutimi; celui de Charlevoix-Saguenay, avec siège principal à La Malbaie; celui de la région de Hull, avec siège principal à Hull; celui de la Beauce, avec siège principal à St-Georges Est.

Publicité

L'hon. M. Perrault décrit en détail le travail formidable de publicité exécuté par son département, sous les soins de l'Office provincial du tourisme. Depuis 1926, en effet, la campagne de publicité faite par le département a pris une envergure telle que le nom et les attraits de la province de Québec sont aujourd'hui connus dans toute l'Amérique du Nord. Le département distribue des cartes routières, des bulletins, des brochures et des guides dans tous les états et toutes les provinces de l'Amérique. Il annonce dans les journaux, les revues et les magazines. Il représente la province aux expositions touristiques et sportives. Il opère des bureaux de renseignements et utilise, d'une façon générale, tous les modes de publicité.

En 1933, le département a distribué 1,500,000 cartes et brochures. Il a utilisé environ 1,500 journaux par ses annonces sur la province, ainsi que les plus grandes revues et les plus grands magazines. Il a des bureaux de renseignements aux endroits suivants: à Windsor, Ont., à Niagara Falls, Ont., à Nashua, N. H., à Montréal et à Québec. Il donne des renseignements par correspondance, il prépare des itinéraires, en un mot, il ne néglige rien pour propager le bon renom de la province chez les étrangers.

Le tourisme en 1933

La saison du tourisme s'annonçait très mal le printemps dernier. Elle était menacée par la crise économique, par la concurrence formidable de l'exposition universelle de Chicago et par le rappel de la prohibition aux Etats-Unis. Le pessimisme régnait en particulier chez les propriétaires d'hôtels et, d'une façon générale, chez tous ceux à qui le tourisme procure habituellement des revenus. On évaluait à 35% ou 40% la diminution probable du nombre des visiteurs. Il y a eu évidemment diminution, car la diminution était inévitable. Toutefois, cette dernière n'a pas présenté la gravité que l'on craignait et, à tout considérer, on peut dire que la saison touristique de 1933 fut un succès. Le Ministre énumère trois aspects très encourageants de la saison de 1933. 1.—La Gaspésie a enregistré une notable augmentation du nombre de ses visiteurs, chose unique en Amérique si nous exceptons Chicago. 2.—Le tourisme fut plus actif au moins d'août 1933

Arrêtez Cette Toux ou Ce Rhume Avec Buckley's

Il ne coûte que quelques sous pour arrêter une toux ou un rhume avec la MIXTURE BUCKLEY, car elle est tellement efficace qu'il suffit d'en prendre quelques doses pour enrayer la toux ou le rhume le plus enraciné. On peut aussi diluer la Mixture Buckley avec trois fois son volume d'eau pour la faire durer plus longtemps.

Ne dérangez pas votre estomac. Soulagement sûr, sans danger, instantané pour le rhume, la toux, la grippe ou la bronchite. Ne prenez pas de chances. Refusez les substitutions. La Mixture Buckley est en vente partout.

qu'au mois d'août 1932. Ce regain d'activité fut noté dans tous les districts de la province. 3.—Le tourisme interprovincial semble avoir progressé sensiblement. Ceci est du plus haut intérêt, car, toute question de revenus mise de côté, les provinces ont intérêt à se voir s'enrichir davantage et à se mieux connaître.

Le rapport donne des chiffres sur le recensement effectué par le département au cours du mois d'août sur les routes interprovinciales. Ce recensement a eu lieu à Cross Point, à Matapédia, à Ste-Rose-du-Dégel, à la frontière du Nouveau-Brunswick, à Dorion sur la route Montréal-Toronto; à Vaudreuil, sur la route Montréal-Ottawa et à Hull aux trois points interprovinciaux. Ce comptage a démontré que le nombre de touristes qui nous arrivent par les routes interprovinciales égale au delà de 50% le nombre de touristes qui nous arrivent directement par les points d'entrée internationaux. sonéyGtoû,soWu,3eahpu3uco qûn

Pour conclure, l'hon. M. Perrault déclare que la formule actuelle d'organisation semble parfaitement adaptée aux conditions suivant lesquelles le tourisme doit se développer dans notre province. Le grand principe directeur fut la nécessité de la coopération entre tous les éléments qui peuvent contribuer au succès de cette industrie importante. Cette coopération semble avoir été établie.

Etant donné une bonne formule d'organisation et des éléments actifs, il n'y a pas de raison que le commerce touristique ne se développe pas davantage dans une province qui, comme la nôtre, possède de si nombreuses et de si admirables ressources.

FEU MADAME WILLIAM PROULX

(De notre correspondant)

La Baie.—Ces jours derniers on en lien au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis les funérailles de Madame William Proulx, née Annie de Lorimier, décédée après une longue maladie à l'âge de 65 ans. Elle laisse pour la pleurer outre son époux deux filles, Marguerite-Marie, Mme Lucien Thibeault, de Sainte-Gratude, et Blanche-Irma, Mme Bruno Précourt, de La Baie, un fils, Lionel, qui demeure à Montréal; ses petits-enfants: Bernard, Claude, Suzor, Laurent et Thérèse Thibeault, Champlain, Jacques et Agathe Précourt, Claude et Luc Proulx; un frère, trois sœurs, M. Joseph de Lorimier, de Winnipeg, Sr. de Lorimier, de Montréal, Mme Charles Bibeau, Mlle Blanche de Lorimier, de Winnipeg.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine P. A. Gouin. Le service fut chanté par M. l'abbé Thibeault, de l'évêché de Nicolet, assisté de MM. les abbés Ernest Poirier et Arthur Béliveau, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Georges Etienne Lemire disait la messe à l'autel de St-Joseph.

Les porteurs étaient: A la croix MM. Zacharie Poirier, au cercueil MM. Jean-Baptiste Lemire, Robert Proulx, Fernand Lefebvre, Napoléon Benoit, Georges-Norbert Lemire, Wilfrid Provencher.

La paroisse de La Baie perd en elle une de ses paroissiens les plus dévouées et respectées. Madame Proulx était la fille du capitaine Jacques-Chevalier de Lorimier, et d'Honorine Héroux, sœur du Rév. M. W. Héroux, ancien curé de La Baie. Par son père, Mme Proulx était l'arrière-petite-fille du Major Claude Guillaume de Lorimier, lieutenant à 14 ans sous les ordres du Marquis de Montcalm à Carillon, et un des héros de Chateauguay, sous le colonel de Salaberry, par sa mère, Mme Proulx était la petite-fille du Major Pierre Héroux, brutalement jeté dans la grande prison de Montréal, par Colborne, pendant les troubles de 1834.

Nos plus vives sympathies à la famille.

St-Sylvestre

(De notre correspondant)

—M. et Mme Maurice Désilets, de Ste-Thérèse en visite chez M. et Mme Edouard Deshaies, aussi chez M. et Mme Ludger Désilets, de St-Sylvestre; ils visiteront plusieurs autres parents.

—Mlle Henriette Cormier, institutrice, de St-Sylvestre, est allée prendre sa classe à Villeroy, en remplaçant Mlle Laurianne Cormier.

—M. Edmond Doucet a été réélu conseiller ainsi que MM. Donat Deshaies et Willie Leblanc, tous ont été réélus par acclamation.

—A l'occasion des fêtes se réunissaient chez M. et Mme Joseph Larivière, plusieurs parents et amis. Etaient présents, Mlles Jeanne Tourigny, Rose Patry, de Daveluyville, Julia Gaudet, Nailda Goupille, Aurore Hardy, Cora M. et Mme Joseph Larivière, de Daveluyville, Marie

Jeanne Ducharme, de Maddington Falls, Lucile et Laurianne Cormier, de St-Sylvestre MM. Bruneau Goupille, Henri Hardy, Léon Larivière, Walter Gaudet, Armand Magnan, Paul Hardy, Georges Henri Ducharme, William Rheault, Josaphat Larivière, tous de Maddington Falls, Rosaire Dumont, de Daveluyville.

Le chant et la musique firent les divertissements de la soirée et tous se séparèrent joyeux de cette belle réunion intime.

—M. et Mme Florian Doucet de St-Sylvestre, sont allés passer le jour de Noël chez M. et Mme Armand Poisson, de Drummondville.

—Mme Willie Ducharme, de Victoriaville, M. et Mme Florian Doucet, de St-Sylvestre, M. et Mme Armand Poisson et leur bébé, Jean-Guy, de Drummondville, sont allés passer le jour de l'an chez M. et Mme Joseph Larivière, de Daveluyville, Marie

Savez-vous que...

Nous faisons tous les travaux d'imprimerie dont vous pouvez avoir besoin? Nos ouvriers ont de l'expérience et l'atelier leur offre tout ce qui leur est nécessaire pour faire des travaux de goût et pour les exécuter à la satisfaction de tous nos clients. Soignez votre papeterie et faites de la bonne publicité dans notre journal qui est celui qu'on lit le plus dans la région.

Travaux d'Imprimerie

LES SECRETAIRES

Les Secrétaires des municipalités et des commissions scolaires trouveront chez nous toute la papeterie dont ils ont besoin dans leur office, comme blanes de perception de taxes, états de compte, factures, bulletins de vote, affiches, cahiers de votation, enveloppes de toute grandeur, bulletins mensuels pour les écoles, etc.

LES PROFESSIONNELS

Les professionnels s'assureront une papeterie de choix en s'adressant à notre bureau. Nous faisons tous les genres d'imprimés dont ils peuvent avoir besoin dans l'exercice de leur profession, tels que entêtes de lettres, factures et états de compte, enveloppes, étiquettes gommées ou non, lettres-circulaires, brochures, cartes de visite ou d'affaires, etc.

LES MARCHANDS

Les marchands peuvent se procurer chez nous tout ce dont ils ont besoin pour leurs affaires et pour leur publicité par la poste: circulaires, livrets de comptes, entêtes de lettres, factures, états de compte, blanes de recus, étiquettes d'envoi, cartes d'affaires, affiches, pancartes, registres, etc.

LES MAISONS D'EDUCATION

Messieurs les curés et les Maisons d'éducation peuvent s'adresser à nous pour tous les imprimés qu'ils ont besoin soit dans le cours ordinaire des événements, soit les circonstances spéciales telles que tombola, soirées dramatiques et musicales, fêtes paroissiales, raflés, etc. Nous pouvons leur fournir tout ce dont ils auront besoin.

POUR LES DEFUNTS

Nous imprimons les souvenirs mortuaires avec portraits imprimés ou collés. Nous avons une variété d'images et de souvenirs. Nous imprimons aussi les lettres mortuaires annonçant les funérailles (livrées une heure après la commande), les cartes de remerciements pour témoignages de sympathies, lettres de remerciements cartes de visite de deuil, etc.

POUR LES BEURRERIES ET FROMAGERIES

Nous avons en magasin le parchemin pour les boîtes; nous imprimons le parchemin pour envelopper le beurre, à bon marché, aussi les enveloppes, petits livres de fromageries, blanes de répartitions, etc., etc.

Nous ne pouvons mentionner ici tous les genres de travaux d'imprimerie que nous sommes en mesure de fournir à nos clients, mais qu'il suffise de dire que nous faisons tous les travaux, même en couleurs.

GOUT — SERVICE PROMPT

QUALITE — SATISFACTION.

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc
Arthabaska, P. Q.

Il nous fait plaisir de donner la liste des heureux gagnants dans notre concours de Poupées et Wagonnets, qui s'est terminé le 30 décembre dernier.

Pour Fillettes, 12 Prix :

1^{er} Jacqueline Bergeron, Warwick.
2^{ème} Andrée Boulanger, Victoriaville
3^{ème} Rita Levasseur " "
4^{ème} Pierrette Lavoie " "
5^{ème} Norma Barnabé " "
6^{ème} Thérèse Larouche " "
7^{ème} Jeannine Mailhot " "
8^{ème} Lise Duguay " "
9^{ème} Carmen Lagacé " "
10^{ème} Monique Patry " "
11^{ème} Monique Rioux " "
12^{ème} Jeanne Descoteaux " "

Pour Garçons, 3 Prix :

1^{er} Jean-Guy Faucher, Victoriaville
2^{ème} Michel Poitras, Québec
3^{ème} Albert Filion, Victoriaville.

Nos félicitations aux heureux gagnants.
A tous, Bonne et Heureuse Année.

Dr J.-P.-H. MASSICOTTE,

Médecin Chirurgien et Pharmacien-Chimiste
200, Rue Notre-Dame - Téléphone 219-1
VICTORIAVILLE, P. Q.
Produits Rexall, Chocolats Laura Secord, Assortiment complet de Pharmacie.

Composé Sapin Fortin

POUR LE RHUME

Québec, août 25, 1932.

M. Charles Fortin,
Robertsonville, Co. Még. P. Q.

Cher Monsieur—

Vous serez surpris de ce que je vais vous dire, mais ce n'est que la vérité.

Je suis âgé de 80 ans et j'ai élevé une famille de douze enfants. Je n'avais jamais été à l'hôpital avant l'an passé, alors après la consultation de 4 médecins qui me conseillèrent de rentrer à l'hôpital sans tarder.

Je n'y ai pas demeuré bien longtemps car je ne m'y plaisais pas, vu mon âge.

Et avant de quitter l'hôpital, tous croyaient que j'étais pour mourir sous peu.

C'est alors qu'un Monsieur Caron, de l'hôpital, qui m'avait dit tant de bien de votre "COMPOSÉ SAPIN FORTIN" que je l'essayai. J'en pris neuf bouteilles et aujourd'hui je suis comme une personne de 40 ans, en pleine santé.

Et tant que je vivrai, je garderai toujours en main une couple de bouteilles de ce merveilleux COMPOSÉ SAPIN FORTIN.

Bien à vous,

Mme THEOPHILE GUAY,
190 rue St-François,
Québec, P. Q.

Demandez le "COMPOSÉ SAPIN" à votre fournisseur.

NOUS VENDRONS

A BAS PRIX

Moteurs à Gazoline usagés

REMIS A NEUF

1—EMPIRE	4 c.v.
1—INTERNATIONAL Titan	4 c.v.
1—WATERLOO	4 c.v.
1—CHEVREUIL	4½ c.v.
1—JULIEN	5 c.v.
1—CHAMPION	5 c.v.
1—UNIVERSEL	6 c.v.
1—PLESSISVILLE	7 c.v.

Tous ces moteurs sont bien réparés et peints, cylindre repéré, piston et segments neufs, ils sont tous équipés avec magneto et poulie friction. Une garantie de un an sera donnée avec chaque machine. Profitez d'un bon marché. Il y en a à un prix aussi bas que \$89.00. Quelques piastres seulement comptant, la balance par terme. Nous acceptons du bois de chauffage ou bois de construction en paiement. Nous reprendrons également votre vieux moteur pour un acompte.

FORTE BAISSÉ DE PRIX sur les réparations de moteurs à gazoline. Notre nouvel outillage pour le perçage des cylindres nous permet de faire ce travail plus rapidement, donc à un prix fort réduit.

Demandez nos prix pour scie à bois de corde, courroies, etc., etc.

La Fonderie "UNIVERSEL" Enreg. stre.

VICTORIAVILLE, P. Q.

En vente à La Librairie de "Nitor", un poli spécial pour pianos et meubles. Prix 50 sous.

Aussi "Nitorine" nettoie et blanchit l'ivoire des notes de pianos. Prix \$1.00.

Nous avons reçu à notre Librairie un assortiment dans toutes les couleurs, de Salon "Sunset", que nous vendrons au prix de 15 cents le morceau.

Vous pouvez teindre coton, soie et laine avec ce savon.

Chronique de la Crèche

AUX MAGES

Jean, l'enfant de la Crèche, m'a demandé de faire parvenir aux destinataires la lettre suivante: Québec, le 6-1-34.

Chers Mages,

Si M. l'abbé Germain ne m'avait pas appris qu'en réalité vous n'étiez point des rois, je ne sais si je me serais décidé à vous écrire; car je n'oserais point occuper de ma personne d'aussi augustes personnages; mais d'autre part, l'intérêt extraordinaire qui vous a fait quitter votre patrie pour rechercher, guidés par une étoile, un tout frêle enfant né dans une étable, et déposé dans une mangeoire, me frappe et me fait regretter de n'avoir pas au moins vu passer votre cortège. Vous êtes si sympathiques! si vaillants! si persévérants! si généreux aussi! J'ai un véritable regret de ne vous avoir pas connus.

Une chose cependant, plus que ce regret m'intrigue je ne doute point que le vrai Roi qui se cachait dans la Crèche de Bethléem vous ait donné une fière belle place dans son Paradis; mais, pour des voyageurs comme vous autres, est-ce que la réclusion là-haut ne vous engourdit pas à la longue, et me trompé-je ou bien si cela fait partie de votre bonheur de venir, de temps à autre sur notre planète, faire quelque course à l'étoile et à la crèche?

Chers Mages, je ne voudrais pas être indiscret, mais n'est-ce pas vous que j'ai reconnus, maintes fois, l'an dernier, dissimulés sous les allures de bienfaiteurs des plus divers? Que de fois j'ai eu découvert, dans la préoccupation de trouver la Crèche, dans la curiosité de voir l'enfant de la Crèche, dans la générosité des présents qu'on offrait, dans la sincère pitié que notre dénuement inspirait, des signes caractéristiques des Mages venus de l'Orient!

Vous savez que saint Jean Chrysostome est sous l'impression que vous étiez douze bien comptés. Cela expliquerait encore plus facilement la fréquence de vos apparitions.

L'un de vous, au dernier jour de Noël, ne faisait-il pas la réflexion qu'à Bethléem, c'était le dénuement, mais ce n'était pas le dénuement; qu'à Bethléem, une mère et un père veillaient sur leur enfant, tandis qu'ici, dans notre Crèche, le père et la mère sont absents. Ce sont là des accents de Mages. On sent quelqu'un qui compare. Votre langage vous révèle.

L'antique usage de l'Orient ne permet pas qu'on s'approche d'un grand personnage les mains vides. Or, que de visiteurs prétendent voir en moi, moi! l'enfant de rien! l'illégitime! une image du divin Enfant et ne voudraient pas entrer chez nous sans les mains pleines!

Ce sont là des habitudes de Mages. Chers amis, vous le voyez, vos mœurs vous trahissent.

J'oserais dire que même les présents se ressemblent.

Que l'or! en effet, que de charité dorée! pour le roi des malheureux, et surtout pour le Roi, vénéré dans le malheur!

Que de myrrhe! c'est-à-dire de remèdes et de soins pour le malheur fait homme, et pour honorer la misère humaine du Verbe fait chair.

Vos dons d'autrefois avaient une signification symbolique: ceux d'aujourd'hui de même.

Ah! non! vraiment, je ne me trompe pas... C'est vous qui revenez de l'Orient ou du zénith; vous, les bons Mages!

Du reste, ne vois-je pas souvent, la nuit, quand je m'éveille, dans le firmament piqué de points d'or, une étoile plus brillante que les autres et que je reconnais? Oui, je le sais; c'est elle qui, fidèle, vous guide encore dans ces pérégrinations de bienfaisance terrestre où vous honorez d'un si beau culte, à travers la misère des créatures, le splendide Créateur lui-même.

Chers Mages, puisque c'est vous, nos bienfaiteurs innombrables, veuillez agréer, en une seule fois, les mille et mille mercis dont nous ne cessons de nous endettier à cha-

cune de vos discrètes apparitions.

Heureusement que vous avez déjà votre récompense dans le plaisir en même temps au bon Dieu et à ses pauvres!

De ces pauvres, je suis le plus dénué; de ce bon Dieu, je suis le dépendant; aux Mages, je rappelle le mieux leur visite à la crèche sainte.

Etes-vous contents, chers Mages, que je vous aie devinés? ou est-ce que cela va vous empêcher de revenir? Non, n'est-ce pas?

En tout cas, soyez tranquilles; je ne ferai semblant de rien.

Un protégé reconnaissant,
Jean Delacraiche.

Par mandat spécial: V. Germain, ptre.

Les placements pour l'année 1933 se sont élevés à 281, soit quatre de plus que l'année précédente. Deo gratias!

Les étrennes, en argent seulement, la valeur des effets est plus difficile à établir, ce sont élevés à \$1365.25. Il y avait là-dessus un beau chèque de mille piastres; quelqu'un en effet, a bien voulu suppléer le traditionnel montant dont nous avait privés la mort de M. Georges-Elie Amyot.

Il en est des étrennes comme des visites; on a tout le mois de janvier pour les faire. Les religieux accusent réception de tout envoi d'au moins une piastre.

V. G.

LE SALON DE L'AUTO DE MONTREAL REPRODUIRA CELUI DE NEW YORK

MM. P. O. Messier et Adolphe Lévesque, à leur retour de la métropole américaine, nous donnent une description de l'exposition du Grand Central Palace.—Succès extraordinaire.

A leur arrivée de New York où ils ont visité le Salon de l'Automobile au Grand Central Palace, c'est avec un enthousiasme sincère que M. P. O. Messier et M. Adolphe Lévesque, respectivement président et directeur-gérant de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, ont exprimé leur optimisme en rapport avec le prochain Salon de l'Automobile à Montréal, qui ouvrira ses portes, dans l'édifice Sun Life, dès samedi prochain.

Bien que très au courant des choses de l'industrie, MM. Messier et Lévesque n'ont pas caché le ravissement que leur a causé l'exposition new yorkaise et l'enthousiasme éprouvé à la vue de l'intérêt que le public témoigne à l'égard des nouvelles créations, cette année. Jamais affluents-ils, des foules aussi considérables et aussi impatientes n'ont été vues à une exhibition d'automobiles. Mais il faut admettre aussi que jamais un Salon d'Automobile n'a été aussi intéressant que celui de cette année.

D'abord, jamais les manufacturiers n'ont entouré d'un aussi grand secret les produits qu'ils destinaient aux automobilistes. Cela crée un élément d'imprévu qui augmente l'attrait de l'exposition. Jamais, non plus, les nouveaux autos n'ont été aussi radicalement transformés, autant dans la carrosserie qu'au point de vue de la mécanique. Cela assure la nouveauté.

Ensuite, les manufacturiers ont tous réussi à rendre leurs exhibits respectifs plus complets et mieux agencés que par le passé. Tous ont innové et l'on verra, cette année, bien des choses qui ne figuraient pas aux expositions précédentes; procédés de fabrication, moteurs fonctionnant à la vue des visiteurs, épreuves de résistance de la carrosserie et du châssis, détails des nouvelles suspensions indépendantes pour les roues avant, etc.

C'est pour ces raisons que l'exposition de New York était plus intéressante que jamais et, pour ces mêmes raisons, le Salon de l'Auto à Montréal, le sera aussi car il promet d'être une reproduction exacte de ce qui se fait aux Etats-Unis, affirment MM. Messier et Lévesque.

Durant leur séjour à New York, les deux organisateurs du Salon de l'Auto à Montréal, ont conclu des arrangements par lesquels nombre de modèles spéciaux et d'exhibits particuliers seront envoyés directement vers Montréal après la fermeture du Salon, au Grand Central Palace. Cela donne juste le temps nécessaire, puisque le Salon de Montréal a lieu exactement une

semaine plus tard. De cette façon tout sera prêt quand les portes ouvriront samedi prochain, à midi. Aucun des exposants n'aura le droit d'ajouter ou de soustraire quoi que ce soit à son exhibit une fois que le public aura été admis. Les visiteurs de la première minute et ceux de la dernière minute sont donc certains de voir exactement la même chose que ceux qui viendront durant la semaine.

Il est indubitable que des milliers et des milliers de personnes verront le Salon et nous sommes convaincus que tous les records d'assistance seront éclipsés, déclarent MM. Messier et Lévesque. Cependant, des billets compléments ne seront accordés à aucun des exposants pour être distribués parmi leurs clients. C'est une règle qui sera strictement mise en force, précisément parce qu'elle assure plus de confort aux visiteurs, en éloignant des foules de curieux qui n'ont qu'un intérêt passager dans les autos.

Le Salon de l'Auto de Montréal coïncide, cette année, avec plusieurs excursions organisées par les chemins de fer. Des taux exceptionnellement bas sont accordés et nul doute que des milliers de citoyens des différentes villes de la province de Québec, de l'Ontario, des Etats-Unis, de la Nouvelle-Angleterre et des provinces maritimes profiteront de cette occasion pour se rendre à Montréal et visiter l'Exposition, faisant ainsi d'une pierre deux coups.

Les hôtels de Montréal accorderont aussi des taux spéciaux durant cette semaine et c'est un autre avantage dont il faudra tenir compte.

Durant la semaine de l'Exposition des jours ont été réservés à des groupes spéciaux de visiteurs. Samedi, le 20 janvier, sera le jour de l'ouverture. Bien que le public soit admis à partir de midi, ce jour-là, l'ouverture officielle n'aura lieu qu'à 8 h. 30 du soir, alors que plusieurs discours seront irradiés à la radio par des hommes éminents et que le groupe des invites spéciales fera une visite officielle du Salon. Le Salon sera fermé toute la journée du dimanche, le 21 janvier. Lundi, le 22 janvier, a été consacré aux visiteurs des Cantons de l'Est, et mardi, le 23 janvier, à ceux des Etats-Unis. Mercredi, le 24 janvier, est la journée des Montréalais. Jeudi, le 25 janvier, est réservé aux visiteurs de Québec, et vendredi, le 26 janvier, à ceux de l'Ontario. Enfin, samedi, le 27 janvier, est le jour de clôture.

Pur et savoureux

THÉ "SALADA"

'Frais des plantations'

La Baie du Febvre

(De notre correspondant)

—M. et Mme Charles-Deus Jutras, de Victoriaville, et leurs fillettes Judith et Denise, sont venus en visite chez des parents, à l'occasion du nouvel an.

—M. et Mme Camille Duguay en visite au presbytère à l'occasion du jour de l'an.

—M. Charles Thibeault, de Montréal, en visite chez Mlle A. Jutras, à l'occasion des fêtes. M. Georges-Etienne Jutras, de Victoriaville, est retourné au Séminaire de Nicolet après quelques jours de vacances passés chez des parents.

Tous nos étudiants et étudiantes sont retournés en classe continuer leur cours après un beau congé passé dans leur famille.

Baieville corporation: M. Edouard Lemire, maire; conseillers, MM. J. Albert Lemire, Philippe Breton, Adolphe Lefebvre, J. Adrien Courchesne, Césaire Gauthier, Léonide Proulx.

Haut de La Baie, M. Lorenzo Guin, maire; MM. Walter Jutras, Ubaldo Jutras, Noël Lemire, Philippe Côté, Georges Proulx, Norbert Jutras, conseillers.

St-Antoine: M. Napoléon Benoit, maire, MM. Alcide Lefebvre, Albert Courchesne, Adolphe Fleury, Oscar Blanchette, Ferdinand Grandmont, Albert Rousseau, conseillers.

—M. Wilfrid Côté a été élu marguillier en remplacement de M. Donat Alie.

—M. l'abbé Robert Jutras, supérieur du Collège de Mont Laurier, est retourné après avoir passé le congé des fêtes chez son père, M. Adolphe Jutras.

—M. l'abbé Ernest Poirier, vicaire, est revenu après quelques jours passés dans sa famille, à St-Célestin.

—M. l'abbé A. Béliveau est allé visiter ses parents, à Warwick, pour quelques jours.

—M. Wilfrid Jutras, de Victo-

riaville, est venu en visite, ici, chez des parents.

—M. l'abbé Alexandre Proulx, professeur au Séminaire de Nicolet, a passé le congé de Noël et du Jour de l'An dans sa famille, M. Zéphirin Proulx.

LE CROQUET

Victoriaville.—Les clubs formant la ligue de croquet de notre ville ont commencé leur tournoi, au jeu d'hiver du Club de Croquet Victoria, par une intéressante partie entre les joueurs de Victoriaville Furniture Limited, et ceux des Marchands de la ville. Voici le détail.

1^{ère} partie: Victoriaville Furniture: A. Julien et R. Lafond, gagnant; vs Les Marchands: K. Kashbara et Alf. Rheault.

2^e partie: Victoriaville Furniture Ltd.: Georges Cantin et R. Lemay, gagnant; vs Les Marchands: G. Foucault et Alb. Houle.

3^e partie: Victoriaville Furniture Ltd.: L. A. Héon et P. A. Julien, vs Les Marchands: C. Houle et P. Belleau, gagnant.

Deux contre un en faveur de Victoriaville Furniture Ltd.

Ces trois parties ont été les plus intéressantes. Tous ont été enchantés du magnifique local du Club de Croquet Victoria, inauguré il n'y a que quelques semaines.

La position des clubs sera donnée chaque semaine avec le détail des parties.

A VENDRE OU A LOUER

Une belle propriété située dans le village de St-Norbert d'Arthabaska, avec un bon grand garage et une bonne installation électrique. Aussi un bon grément de forge. Le tout vendu bon marché.

S'adresser à

HECTOR ALIE.

St-Norbert d'Arthabaska. Téléphone No. 3. 13 avril j.n.o.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1933

Passif

Envers le public:

Billets de la Banque en circulation.....	\$ 8,165,014.00
Dépôts (épargne et comptes courants).....	101,884,934.09
Somme due aux termes de la Loi de finances et divers.....	4,442,475.27
	\$ 114,492,423.36

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	12,398,196.44
	\$ 126,890,619.80

Actif

Argent en caisse et autres disponibilités à vue.....	\$ 13,677,540.02
Obligations et actions.....	44,752,528.10
(au cours du marché)	
Prêts à demande.....	5,432,866.11
(garantis par des titres d'une valeur marchande suffisante)	
Prêts et escomptes et avances aux municipalités.....	54,686,907.64
(après provision pour créances douteuses)	
Immuebles, créances hypothécaires, mobilier et divers.....	8,340,777.93
(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	
	\$ 126,890,619.80

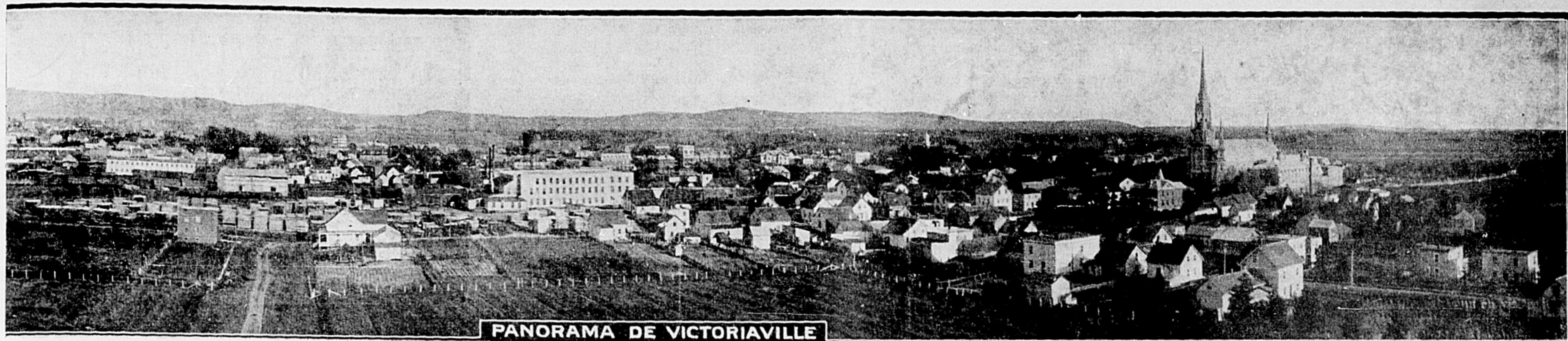
Compte Profits et Pertes

Solde créditeur au 30 novembre 1932.....	\$ 210,244.46
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1933.....	970,350.27
Total.....	\$ 1,180,594.73

Réparti comme suit:

Dividendes.....	\$ 700,000.00
Fonds de pension du personnel.....	30,000.00
Provision pour impôts fédéraux.....	105,000.00
Versement au Trésorier de la Province de Québec (14. Geo. V, ch. 3)	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1933.....	220,594.73
	\$ 1,180,594.73





PANORAMA DE VICTORIAVILLE

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE
Téléphone 157

Il y a eu une séance des commissaires le 12 janvier courant. Il n'y eut que les affaires courantes. Les commissaires ont décidé de mettre la chambre des fournaises à l'épreuve du feu, à l'Académie, en faisant mettre des feuilles de tôle au plafond et en couvrant les ouvrages en bois. Avec ces systèmes à l'huile il peut se produire des dangers, tout comme avec les chauffages ordinaires. Il faut plutôt prévoir que subir.

M. Zacharie Doucet, de Ste-Eulalie, de passage cette semaine.

Il y aura congrès des Chambres de Commerce à Québec, cette année. A propos de Chambre de Commerce on sait que celle de Victoriaville, la présente, a été organisée le printemps dernier. A propos de la première Chambre de Commerce on s'est demandé à quelle date cet organisme important a pris naissance à Victoriaville. Le 10 octobre 1903 avait lieu la première assemblée. M. Achille Marchand, ancien gérant de la Banque Molson, avait été nommé président de l'assemblée. Ce fut M. Paul Tourigny qui fut élu président, et M. Arthur Poitras, vice-président. On décida à cette première assemblée de demander au secrétaire, M. Auguste Bourbeau, de voir à la constitution des règlements, etc., de la Chambre de Commerce du Comté d'Arthabaska, ayant son siège principal à Victoriaville.

MM. Paul Tourigny et Arthur Poitras, respectivement président et vice-président, avaient prêté le serment d'office usuel et statutaire. Cette Chambre avait été organisée d'après le Statut Révisé 19 Vict. chapitre 30, 1886.

Le président de l'assemblée avait été proposé et secondé par MM. L. G. Héon et L. O. Legendre, et le président Paul Tourigny et Auguste Bourbeau, secrétaire, avaient été proposés et secondés par MM. Alfred Proulx et Octave Gaudet.

On remarque les noms des fondateurs : MM. Paul Tourigny, Achille Marchand, J. O. Carignan, Mme D. O. Bourbeau, Léon Mahieu, F. M. Pelletier, George Létourneau, Elzéar Richard, Beaudet et Boisclair, Z. Ducharme, Thos Buteau, Alfred Proulx, H. Lord, James Gelly, Ludger Perrault, J. D. Proulx, Auguste Bourbeau, R. A. Filion, L. A. Provost, Maurice Baril, G. E. Wurtell, Henri Vallière, S. de Billy, A. C. Boyle, L. G. Héon, J. D. Faucher, Joseph Faucher, W. Catton, S. Lemay, P. H. Walsh, Roméo Allie, C. Eug. Perrault, Antonio Bourbeau, Rosaire Bourbeau, H. H. Dunn, N. M. Morrill, J. E. Gagné, Paul Thibault, Gédéon Perrault, Z. Picotte, J. E. Thibodeau, A. Genest, F. X. de Billy, Octave Gaudet, Cyrillus Thibault, A. Poitras, Octave Poitras, S. X. Martel, H. H. Guay, J. N. Poirier, L. O. Legendre, Napoléon Rheaume, J. A. Audette.

Dans le cours de l'année 1903-1904, il n'y eut guère de questions, et la Chambre sommeille. En

1906, il y eut un réveil grâce à certains intérêts qui vinrent soulever le voile de cette torpeur. Il s'agissait d'un inspecteur de peaux vertes, et on discuta la nomination de cet inspecteur dont le nom proposé était M. David Bolduc. C'est alors que les intérêts de M. Romuald Paradis, de M. Johnny Paradis arrivaient en ligne pour réclamer cet inspecteur. C'est à cette séance du 9 mars que furent proposés deux nouveaux membres, MM. Romuald et Johnny Paradis, sur proposition de M. Gédéon Perrault, secondé par M. S. Lemay. Comme on le peut constater les activités de notre Chambre de Commerce du Comté d'Arthabaska, étaient très limitées. Il y eut quelques assemblées sans tenir compte des règlements et on passa à la bonne franquette des affaires qui avaient leur importance en autant que ceux qui les proposaient étaient concernés.

L'intérêt public demeurait dans le domaine du Conseil, le maire du temps et le président de la Chambre de Commerce se confondant dans une seule et même personne. Notre Chambre de Commerce actuelle a revêtu un caractère qui lui donne son cachet personnel. On y discute des intérêts de la ville.

Mardi dernier a été célébré en notre église paroissiale le mariage de Mlle Gilberte Mercier, fille de M. Napoléon Mercier, rue Saint-Henri, avec M. Albert Brunelle, frère de M. Albert Brunelle, de notre ville, et fils de M. P. Brunelle, d'Acton Vale. La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Milot, curé. M. P. Brunelle servait de témoin à son fils et M. Napoléon Mercier accompagnait sa fille. Immédiatement après la cérémonie a eu lieu le déjeuner des noces chez le père et la mère de la mariée. A midi l'heureux couple est parti en voyage de nocces. La mariée a reçu de beaux et nombreux cadeaux. Nous offrons nos félicitations et souhaits de bonheur aux nouveaux mariés.

La belle balance Balance Davton, à ressort, pouvant peser 30 livres, exposée dans la vitrine du numéro 186 rue Notre-Dame, est à vendre. Chance exceptionnelle.

La votation à l'élection municipale de notre paroisse Sainte-Victoire, a eu lieu lundi dernier. Il ne restait plus que deux candidats sur les rangs, MM. Arthur Courtois et Arthur Angers. Ce dernier a été élu par une faible majorité de trois. M. Albert Blais, qui avait comme adversaire, M. Médéric Huot, a été élu par accla-

Dr Edgar Larouche, B.A.
DENTISTE-Victoriaville

Voisin de la Banque Canadienne Nationale
TRAVAUX DENTAIRES FAITS AVEC :
Soins minuscules
Matériel de Choix
Prix très modérés
Bureau ouvert jusqu'à 9 heures du soir

mation, M. Huot ayant décidé de ne pas faire la lutte. Nos félicitations.

Il y a des parents qui ne cessent de reprimander leurs enfants, qui leur font des leçons à tout propos et souvent à propos de rien. Il n'y a rien qui déprime un caractère et qui le détériore comme cette hallucinante pression qui s'exerce par les parents. L'enfant, jusqu'à 9 ans, est sous le contrôle des parents, de 9 à 12 ans, il devient petit homme, et il est important de ne pas trop le dessillonner, tout en le guidant avec discrétion; de 12 à 15 ans et jusqu'à 18 ans, voilà l'homme qui se révèle, qui prend de la consistance. Son éducation est avancée; il la parfait lui-même au contact de ses compagnons, et par l'étude. Ne cesser de comprimer un homme fait, surtout quand cette vilaine habitude vient du père ou de la mère, ne sert à rien, si ce n'est que de débiliter le caractère de l'homme. A vingt ans, si les parents ont oublié ou négligé de former leurs enfants, il vaudrait tout aussi bien qu'ils passent le rôle à d'autres mains, ou qu'ils laissent leurs grands enfants aux prises avec les obstacles.

FRANCE ET ROME : Joli volume publié par la révérende Sœur Thibault, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Ce livre est bien écrit et donne le récit de la révérende Sœur Thibault sur son voyage au Congrès International des gardes-malades. Nous conseillons l'achat de ce volume qui est en vente actuellement chez M. Zakabi, marchand, de la partie ouest de la rue Notre-Dame de Victoriaville et à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

Avez-vous constaté le sel de la salière, l'été, et qui devient humide. Ne passez pas par le tamis du goulou. Moyen facile d'éviter cela, est de mettre la salière dans un verre. L'humidité n'atteint pas le sel, et vous vous en trouvez bien.

Mlle Jacqueline Fréchette, de Princeville, était en visite chez M. Ena Fréchette, récemment.

La Commission Scolaire se compose de MM. George Cantin, président, et de J. W. Paris, L. C. Vallière, Arthur Gamache, F. E. Alain, commissaires.

Notre conseil de la campagne se compose actuellement de MM. Wilfrid Mercier, maire, Edgar Provencher, Alphonse Boulanger, Sévère Desharnais, Albert Blais, A. Angers, Achille Cyrène, conseillers.

La commission scolaire de la municipalité rurale de Ste-Victoire se compose de MM. Alphonse Bergeron, président, Arthur Allard, Nazaire Allard, Johnny Cantin, Wilfrid Bédard, commissaires.

Belle propriété de M. Raymond Legendre, rue St-Jean-Baptiste, à vendre.

Le conseil a eu une séance lundi dernier. Il a été question de faire un règlement concernant, surtout, une certaine classe de chiens, dont la ville n'a guère besoin, et qui accomplissent des exploits souvent peu désirables. Nous voulons parler des chiens surnommés chiens loup. Un de ces animaux vicieux a fait des victimes de six pores, ces jours derniers, à la porcherie de M. Eugène Fournier. Un vrai massacre en règle. Le propriétaire a été obligé de faire la compensation. L'automne dernier, un de ces vicieux spécimens est allé sur un terrain et a tué et dévora de superbes lapins chinchilla. On se demande si ces rigolos ont le droit de se faire estimer plus que de raison. On nous dit que le

nouveau règlement réglera leur cas; le verdict et l'exécution seront sommaires.

Beau cottage, fini moderne. S'adresser pour conditions et prix, à M. Auguste Bourbeau, 196 rue Notre-Dame. Aussi de beaux lots de terrains, rue Perrault.

Madame Favreau, qui a passé quelque temps chez ses filles, Mme J. B. Drouin et Mme Philippe Marchand, est retournée chez-elle à Montréal.

M. et Mme Esdras Mainville, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Edouard Demers.

M. Lucien Baril, son fils, M. Jean-Paul Baril, de Warwick, étaient de passage, dernièrement.

Belle propriété, centre agricole, demeure, magasin et grandes dépendances, avenir tout fait, à Ste-Eulalie, ancien poste de M. Alexandre Gaudet, député. Auguste Bourbeau, syndic licencié.

M. Gustave Girouard, de la police provinciale, était dans sa famille, dernièrement, rue Saint-Philippe.

Le docteur Faillie est à faire l'inspection, au point de vue hygiène, de nos écoles. Il y a quelques rares écoles indépendantes, où l'hygiène mériterait d'être observée. Le docteur a fait plusieurs remarques bien à propos, et les intéressés vont voir à respecter les règles de l'hygiène. En psychologie on dit que l'hygiène influe sur le moral. Les bas fonds, les endroits obscurs, malsains, engendrent une certaine répulsion chez le moral. Il faut de l'air, de la lumière, de l'espace.

Il nous fait plaisir d'apprendre que notre vénérable concitoyenne, Mme D. O. Bourbeau, qui a été retenue à sa chambre, quelques temps, par suite de brûlures à un pied, est bien rétablie. Nous offrons nos félicitations à Mme Bourbeau.

Les quelques mortalités d'enfants, l'été dernier, sont dues, surtout, d'après renseignements, au défaut des mères ne pas s'enrôler dans la belle Sauvegarde des enfants. C'est si facile de demander la garde-malade des enfants, et avec les conseils du médecin, on peut sauver la vie d'un être utile à la société.

La lame MARO est la meilleure pour les rasoirs automatiques. Exigez-la de votre fournisseur.

Nous avons appris avec chagrin le décès de Mme J. O. Dubuc, (née Emma Blouin), épouse de feu J. O. Dubuc, photographe décédée à l'âge de 54 ans, le 17 janvier 1934. Elle était la sœur de notre estimable concitoyenne, Mme J. E. Alain. Son service et sa sépulture auront lieu vendredi le 19 janvier à 9 1/2 heures. Parents et amis sont priés d'y assister. Départ de la résidence de M. J. E. Alain, 16 rue St-Augustin, à 9.15 heures, a. m.

Nous offrons nos sympathies à Madame Alain et à la famille.

Mlle Marie-Ange Boucher, des Trois-Rivières, est en visite chez son frère, M. Eugène Boucher, de la Shawinigan Water and Power. Belle propriété, poste de commerce, beau centre agricole, à Ste-Eulalie, comté de Nicolet, ancienne demeure et ancien magasin de M. Alexandre Gaudet, aujourd'hui député de Nicolet. A vendre à sapin. S'adresser à M. Auguste Bourbeau, Victoriaville.

Mlle Maria Faucher, de Drummondville, qui a passé quelque temps chez sa mère, Mme Dominique Faucher, est retournée.

Mlle Marthe Beauchesne, qui

BEAU POSTE DE COMMERCE

BELLE RESIDENCE ET DEPENDANCES

Magnifique poste de Commerce, situé à Ste-Eulalie, comté Nicolet. Centre agricole. Bel avenir. Route Nationale, près des chars.

A vendre. Libre dans ce moment. Ecrire ou voir.

AUGUSTE BOURBEAU,
Syndic licencié,
Victoriaville, P. Q.

étudie comme garde-malade à l'Hôpital l'Enfant Jésus, de Québec, a passé quelques jours chez son père, le notaire J. A. Beauchesne.

M. George Cantin, de la Victoriaville Furniture Limited, qui a passé quelque temps à la maison, par suite d'une assez sérieuse maladie, peut maintenant vaquer à ses affaires.

Si vous plongez l'orange dans le carbonate de soude, vous avez la chance de ne pas la voir se moisir aussi vite.

On ne doit prendre le bicarbonate de soude ou de soda à pâte que dans l'eau froide, sinon vous courez le risque de faire de la lessive.

M. Précovert, comptable chez J. E. C. Giroux, est revenu récemment d'une vacance chez ses parents à la Fala du Febvre.

Pour vos assurances de toutes sortes, adressez-vous à M. Auguste Bourbeau.

Les directeurs de notre compagnie de téléphone ont eu une assemblée mardi soir. Il s'est agi de passer un règlement pour obliger les abonnés ou associés à appeler par numéro. Des annuaires du téléphone ont été distribués ces jours derniers, et les abonnés ont dû recourir aux numéros. On sait qu'une chose nouvelle n'accomode pas toujours de prime à bord, mais nous croyons que les abonnés, en y mettant un peu de patience et de la bonne volonté, trouveront que le nouveau système, d'ailleurs en vogue dans les centres populeux, vaut la peine de l'employer. Nous demandons donc aux abonnés d'être patients. Les opératrices ne brusqueront rien, mais demanderont de se conformer.

Malgré la crise on nous a fait remarquer que le nombre des actionnaires et abonnés n'a guère varié de quelques unités, tout comme au beau temps. Ça va et vient, tellement les gens comprennent l'importance de cette précieuse invention, qui nous met en contact, en quelques instants, avec des amis. Espérons que l'année 1934 sera prospère, et que notre belle compagnie, qui attire l'admiration, même des officiers de la compagnie Bell, continuera sa marche de l'avant.

M. Arthur Thibault, E. E. M., qui a passé les Fêtes chez sa mère, Mme Arthur Talbot, est retourné à ses études à l'Université Laval. Il s'ouvre des écoles privées. Il y en aurait trois déjà, qui fonctionnent. On y enseigne toutes les matières, tant du cours commercial que du cours classique. On sait que depuis 4 ans ou environ, ces écoles avaient disparu, à la suite des effets de la crise qui comprimait les bourses. Ce sont nos écoles des commissaires qui

ont recolté les élèves de ces classes privées, et nous avons vu un gonflement inusité, en très peu de temps, d'élèves de toutes les parties de la ville. Il y avait près de 20 instituteurs et institutrices à un moment donné. Il y avait en outre des élèves qui fréquentaient d'autres écoles comme demi-pensionnaires, etc., et qui ont dû laisser, toujours par suite de la crise. En sorte que nous pourrions dire que l'abondance ou la surabondance des élèves à nos écoles des commissaires tient de la crise.

La crainte de l'avenir rend très sages, et fait orienter le navire vers des ports plus sûrs, moins exposés. Est-ce que nous pourrions dire que avec le retour de la prospérité ces enfants retourneront chez les instituteurs ou institutrices indépendants? C'est possible.

Mlle Aline Gingras, de Laurierville, a passé quelque temps chez Mme Ernest Poitras.

M. Arthur Lupien, comptable à la maison Paradis et Fils, Mme Lupien, de Montréal, étaient en visite au Jour de l'An chez Mme Pierre Camdon, dernièrement.

On nous rapporte que les Chevaliers de Colomb feront faire des changements et améliorations à leurs salles prochainement. Il y aura des séparations glissantes qui permettront, à un moment, d'avoir une salle de tout l'étage supérieur. Les escaliers seront changés.

Saviez-vous que le dé du tailleur est d'origine japonaise. Il est découvert et le doigt pousse l'aiguille par le côté; tandis que le dé de la femme est fermé au fond. Il date de temps antiques. Il y a eu des dés en bronze, en os, en laiton, en ivoire, en argent. Le premier dé en argent venait d'Italie, et avait été donné par François 1er à une dame de la Cour. On a trouvé des dés dans les fouilles, en Russie. Il fut un temps où on se servait du pouce pour pousser le dé.

Nous avons appris avec chagrin le décès, à Montréal, chez les Dames de la Congrégation, de Sœur Marie de la Salette, première supérieure de notre couvent en 1878. Nous présentons nos sympathies aux Dames de la Congrégation Notre-Dame.

AVIS

est par les présentes donné que Messieurs les abbés ALFRED ROULET, Prêtre-Curé, SALLUSTE BOULET, Prêtre, et ERNEST ARSENAULT, Prêtre, tous de Ste-Ferdinand d'Halifax, dans le comté de Mégantic, s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, demandant l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de "L'Orphelinat Agricole de Ste-Ferdinand d'Halifax", et définissant les pouvoirs de cette corporation.

Québec, 3 janvier 1934.
SROIS, SROIS & LESAGE,
Notaires
Procureurs des Pétitionnaires
11 janv. 4 f.

AVIS

Nous désirons acheter 30,000 livres de bon sucre d'érable dur des fermiers (SEULEMENT).
Ecrivez-nous pour nous dire vos prix.

HAMPSON MAPLE SYRUP PRODUCTS
268 Van Horne Street,
Toronto, Ontario
11 janv. 2 f.

Ste-Elisabeth de Warwick

(De notre correspondant)

M. et Mme Lucien Desfossés sont allés, dimanche dernier, visiter des parents à Saint-Albert de Warwick.

Mme Conrad Desfossés est partie samedi dernier pour Bernierville où elle passera quelques jours.

Il y eut, en notre paroisse, durant l'année 1933, 23 naissances, 4 mariages et 10 sépultures. La population est de 694 âmes dont 556 communians et 138 non-communians. On compte 112 familles.

A l'élection des conseillers tenue le 11 courant, les nouveaux élus furent MM. Arthur Rondeau et Eléo Desruisseaux.

Naissances : le 30 décembre 1933, à M. et Mme Emile Giguère, née Anna Giguère, un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph-Bruno-Jean-Louis.

Parrain et marraine, M. et Mme Johnny Giguère, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alfred Giguère, grand-mère de l'enfant.

Le 14 janvier 1934 à M. et Mme Ernest Giguère, née Marie Stella Martel, une fille qui a été baptisée sous les prénoms d'Alice-Véronique-Raymonde.

Parrain et marraine, M. Lionel Giguère et Mlle Rachel Giguère, frère et sœur de l'enfant. Porteuse, Mme Alfred Giguère, tante de l'enfant.

Victoriaville

M. C. A. Beaudet, de Montréal, est venu en visite chez sa sœur, Mme J. A. Beauchesne, le jour de l'an. Il nous fait toujours plaisir de revoir M. Beaudet qui a demeuré longtemps parmi nous.

Mlle Madeleine Bourbeau, fille de M. Edouard Bourbeau, est retournée aux Trois-Rivières, où elle poursuit ses études chez les Dames Ursulines.

Mlle Germaine Rouleau, sa petite nièce Yolande Buteau, sont allées à Montréal, récemment.

Mmes Alphonse Monfette, Joseph Dupuis et J. A. Beauchesne se sont rendues à Arthabaska, visiter Mme J. O. Dubuc, gravement malade à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Mlle Antoinette Pichet est revenue d'une vacance à Montréal, chez son oncle, M. Alphonse Pichet.

M. Arthur Boucher et sa fille, Mlle Cécile Boucher, sont allés passer le jour de l'An à Ste-Ange de Laval.

M. Jacques Roberge et Mlle Suzanne Roberge ont fait un court voyage à Sherbrooke, ces jours derniers.

Mlle Marthe Beauchesne, E. G. M., de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, de Québec, est venue en visite chez son père, M. J. A. Beauchesne, le jour des Rois.

MM. et Mmes A. Létourneau, de Sherbrooke, J. Roberge, de Lac Mégantic, étaient chez leur mère, Mme Ernest Beaudet, et leur sœur, Mme F. Edouard Alain, pour le temps des Fêtes.

FILLES ET GARÇONS

Tout garçon, fille, veuf ou veuve, peut représenter, et aussi gratuitement annoncer ou avoir pour 25 ou 50 cents un ou trois noms et adresses de correspondants ou correspondantes, en écrivant à la Revue bilingue.

"LA BELLE FRANÇOISE"
Boîte postale 424
Montréal.
18 janv. 4 f.



L'HON. TASCHEREAU

(Suite de la 1ère Page)

Quelque 80 conservateurs influents demandent à M. Osmine Gagnon de se retirer. C'est faux !

Le député de Hull (M. Guertin) un vétéran de la Chambre, un des députés les mieux renseignés sur la procédure, qui ne parle jamais sans citer May ou Bourinot, déclarait le 25 septembre (Voir Le Devoir du 25 septembre 1933) : "J'appuierai la candidature de M. Gagnon avec plaisir. L'élection de M. Maurice Duplessis comme chef conservateur provincial causerait une grave division dans les rangs du parti."

M. Houde y allait encore d'une autre déclaration : "L'élection de Duplessis comme chef veut dire tout simplement la mort du parti conservateur dans Québec. Le choix de Duplessis comme chef signifie que les partis politiques ont le droit d'utiliser tous les moyens malhonnêtes et tous les procédés canailles pour faire élire leurs candidats respectifs avec la certitude de l'impunité."

Le 15 septembre, M. Houde écrivait la lettre suivante à M. Laurent Barré :

Mon cher Barré :

"J'ai lu ta lettre dans les journaux de ce jour. Je te reconnais à peine car tu m'avais habitude, ainsi que le public, à des situations plus nettes, et j'ai lu et compris la résolution de félicitations et la portée qu'elle avait. Tes explications ne cadrent pas avec le texte de la résolution publiée dans les journaux."

M. Laurent Barré lui répondait par une longue lettre dont nous citons quelques extraits : "Tousjours M. Duplessis a refusé et même parfois il a employé son autorité pour empêcher ou essayer de nous empêcher de prêcher ses réformes et ses lois sociales... Plus que cela, j'ai la certitude qu'il a pris les moyens pour que le programme qui sera présenté à la convention de Sherbrooke soit assez vague, qu'il ne l'engage à rien sous ce rapport."

Et M. Barré avait raison, dit M. Taschereau.

Dans une lettre adressée à M. Aimé Guertin, M. Camillien Houde écrit : "Comme je désire que personne ne soit dupe de ce manège, je déclare ne pouvoir suivre la direction de cet homme (Duplessis) temporaire ou permanente, pour plusieurs raisons... et comme dernière raison, que je ne mentionne qu'incidemment, sa loyauté sourde et constante envers ses chefs et plusieurs de ses collègues depuis qu'il est député."

Mon honorable ami, dit M. Taschereau, a été réçu et il a été chargé de réorganiser le parti. Mais en bon tacticien, il a suivi la devise de Napoléon : diviser pour régner. "M. Gault a été éloigné et il n'a pas protesté, avec la véhémence coutumière qu'on lui connaît. M. Barré a été relégué dans les concessions; c'est pourtant le seul cultivateur du côté de la gauche. Et le député de Hull a été envoyé en Palestine (M. Guertin se trouve placé immédiatement à côté de MM. Cohen et Bercevitich) (rires et applaudissements)."

Si c'est ça : réorganiser le parti et ramener l'ordre et la paix, la concorde et l'harmonie... Encore une fois je ne veux pas me mêler des chicanes de famille, mais il fallait souligner l'incident intéressant du consistoire de Sherbrooke. On a fait un programme. Le programme du chef de l'opposition est si vague qu'il s'engage à rien, comme le disait le député de Rouville. Si le programme conservateur accepté à Sherbrooke est capable de faire du bien à la province, comme on l'a dit tantôt en nous accusant de négligence et de mauvaise administration, pour-

quoi ne l'a-t-on pas exposé aux électeurs lors des élections dans Nicolet, dans Wolfe et dans Jacques-Cartier. Pourquoi le chef de l'opposition n'est-il pas allé dire dans ces comités ce qu'il nous a dit ici, cet après-midi. C'était alors le temps. Son programme n'est pas pour nous, mais pour les électeurs. Pendant des mois on nous a déifiés de faire des élections, de donner au parti conservateur une chance de faire la lutte et quand les élections sont venues on ne s'est pas montré, si ce n'est dans Wolfe. Comme résultat la majorité libérale dans ce comté a été doublée.

Au sujet de Wolfe on a répété que j'avais dit à Disraeli qu'il fallait voter pour un Canadien-français plutôt que pour un Anglais. Je n'ai jamais dit ça. J'ai dit aux gens de Disraeli que le candidat libéral, était un citoyen de Disraeli même, et qu'il était de leur intérêt de voter pour celui qui restait chez eux. Et comme question de fait la majorité du candidat libéral à Disraeli a été plus que doublée.

Lors de l'élection de M. Fisher dans Huntingdon, on a dit aux électeurs de voter pour un homme du comté au lieu de choisir un candidat qui venait d'en dehors du comté.

En tant que les Anglo-Saxons sont concernés nous avons deux ministres anglo-saxons dans le cabinet, le Trésorier provincial, M. Stockwell et l'honorable M. Bryson. Les Anglo-protestants n'en ont jamais eu autant et nous avons même été obligés de leur donner un ministre malgré eux puisqu'ils avaient battu deux fois mon ancien trésorier.

Nous traversons des temps durs. Le discours du trône constate que la crise n'est pas finie, mais admet qu'il y a des signes d'amélioration. Toutefois la crise du chômage est encore à l'état aigu, malgré tous les efforts pour l'enrayer. Le point noir de la situation actuelle est sans contredit la condition des municipalités qui, après trois ans d'aide aux chômeurs, sont à bout de ressources. Les municipalités ne peuvent pas continuer ce régime longtemps. Qu'y a-t-il à faire en face d'une situation comme celle-là, c'est ce qu'il s'agit de se demander à la veille de la conférence interprovinciale. Si après avoir recouru aux secours directs puis aux travaux, puis aux secours directs, entre parenthèse ce n'est pas moi qui ai proposé les secours directs, mais tous les ministres réunis à Ottawa qui avaient jugé ce moyen le meilleur—nous n'avons pas eu de meilleurs résultats, il faudrait aviser à autre chose.

Avec le système actuel, il y a quelque chose qui ne va pas. Ottawa et Québec se renvoient la balle; les comptes de chômeurs sont sujets à des atternolements. Et malheureusement on est en train de faire dans la province de Québec et dans le Canada tout entier une race de chômeurs et de créer une mauvaise mentalité. Je me demande s'il n'y a pas lieu de changer de régime, et s'il n'y a pas lieu de charger la province et Ottawa de voir eux-mêmes à secourir leurs chômeurs sans le secours des municipalités par l'entremise d'une commission composée de trois membres, dont un sera nommé par Ottawa, un par Québec et le troisième par les deux premiers ou encore par un juge. Cette commission ou corporation émettrait des obligations à trente ou quarante ans pour faire face au chômage et c'est le gouvernement provincial et le fédéral qui garantiraient les intérêts et l'amortissement. D'après ce système, si le chômage coûtait à la province \$10,000,000 par année, la commission émettrait des obligations à 30 ou 40 ans pour \$10,000,000. Elle pourrait facilement obtenir un taux d'intérêt de 1%. Si on ajoute 1% pour le fonds d'amortissement, le \$10,000,000 coûterait à la province \$250,000 par année. Le discours du trône déclare que nous traversons une période difficile, la pire peut-être de notre histoire. Il faut que la génération future nous aide à en porter le fardeau. Si Ottawa veut accepter ce régime nous pourrions laisser aux municipalités toutes leurs ressources. Ni Ottawa, ni Québec, ni les autorités municipales n'auront plus rien à faire avec le chômage. Si nous pouvons organiser un système comme celui-là, je suis convaincu que nous pourrions faire face au chômage sans que personne en souffre. Je proposerai à Ot-

tawa d'accepter ce régime, et Québec seront les seuls à supporter les frais de l'amortissement. (app.)

Le discours du trône annonce qu'il n'y aura pas de taxe nouvelle. Le fardeau qui pèse déjà sur les épaules du peuple est suffisamment lourd. L'an dernier nous avons eu un déficit de six à sept millions, le premier dans l'histoire du parti libéral. Les recettes de la province ont été de dix millions de moins qu'il y a un ou deux ans. Nous ne voulons pas augmenter les taxes et nous voulons faire des économies. Au cours des derniers six mois les revenus ont diminué de \$700,000. Si les revenus ont diminué de cette somme nous avons diminué les dépenses de \$1,500,000. Les municipalités auxquelles nous avons recommandé l'économie se sont jointes au mouvement. En 1931, elles dépensaient \$57,000,000, en 1932, \$43,000,000. En 1933, elles ont dépensé \$13,000,000 et le 1er juillet 1932 à 1931, \$3,000,000, soit dix millions de moins. J'invite les municipalités à continuer dans cette voie. Là est le salut.

Il faut aussi que les municipalités perçoivent leurs taxes, même s'il faut être sévère, même s'il faut recourir à des moyens extrêmes il faut que les taxes soient perçues dans l'intérêt économique de la province. Les municipalités ont besoin de ces taxes pour rembourser leurs obligations. Le gouvernement verra à ce que les taxes soient perçues par les municipalités au risque de se rendre impopulaire.

Le programme sessionnel contenu dans le discours du trône contient beaucoup de choses. Les journaux ont dit que c'est là un des programmes les mieux nourris jamais offert par le gouvernement. La première mesure annoncée se rapporte à la municipalisation de l'électricité. On la demande. Notre loi est presque complètement étudiée et rédigée. Ce que nous voulons c'est que lorsque les contribuables voudront municipaliser l'électricité ils pourront le faire en votant en faveur d'un règlement à cet effet. Alors une corporation sera créée qui administrera le système électrique municipalisé. Nous ne voulons pas que la vente de l'électricité soit laissée au caprice des conseillers municipaux susceptibles de changer tous les deux ans. Cette corporation émettra des obligations, verra à ce que les taxes soient suffisantes pour payer les dépenses et les frais d'amortissement et le maintien de la centrale d'énergie. Je crois que de cette manière le régime donnera satisfaction. Je n'ai aucune hésitation à dire que si le contrôle de la centrale était laissé à la municipalité, cela donnerait lieu à des abus. Un contribuable qui ne paierait pas sa facture pourrait aller trouver un échevin et lui demander de se servir de son influence pour lui accorder du délai. Si nous voulons que la municipalisation se fasse pratiquement, il faut qu'elle soit conduite sur une base d'affaires en dehors de toute influence politique. Ce sont là les grandes lignes de la loi.

Le discours du trône annonce encore la création d'une ferme où pourront aller les prisonniers qui quittent la géole. Ordinairement les prisonniers libérés retournent dans les grandes villes nantis de quelques dollars et si les chiffres qui m'ont été fournis sont exacts dans 75% des cas ils deviennent des récidivistes et cela non pas tant à cause de leur déformation morale qu'à cause des circonstances qui les forcent à recourir au crime pour obtenir leur subsistance. Nous croyons qu'en établissant une grande ferme comme celle de Valcartier, par exemple, où le gouvernement fédéral a réuni mille hommes qu'il fait travailler à raison de 20 cents par jour, nous pourrions obtenir de bons résultats. Les prisonniers libérés qui voudront aller sur ces fermes seront logés, vêtus, nourris et retirés quel que salaire tout en apprenant un métier qui leur permettra de gagner honorablement leur vie. Cette loi, il va sans dire, constitue une expérience et j'espère qu'elle réussira.

Une autre mesure importante sera soumise à la Chambre par mon collègue de l'agriculture, M. Godbout. Elle se rapporte au contrôle des prix du lait. Une enquête a été faite et nous avons réalisé que les cultivateurs ne reçoivent pas un prix adéquat pour le lait qu'ils vendent, parce qu'il y a trop d'intermédiaires. Ce sont

L'Electricité
EST CE QU'IL Y A DE MEILLEUR MARCHÉ

les intermédiaires qui font l'argent alors qu'il serait tout naturel que ce soient les cultivateurs.

L'honorable M. Godbout réussira-t-il à rétablir l'équilibre entre le consommateur et le producteur. Je l'espère à condition que le consommateur ne soit pas appelé à payer plus pour le lait qu'il donne à ses enfants.

Nous voulons aussi protéger le travailleur en forêt. Le chef de l'opposition a fait grand état de la situation faite aux bûcherons à l'heure présente; il n'en avait pas parlé du tout l'année dernière. Toutes les concessions que le ministre des terres a faites, accordant des réductions de droits de coupe, l'étaient à la condition expresse que des salaires raisonnables seraient payés aux bûcherons. Si nous constatons que les bûcherons n'ont pas été raisonnablement payés, les compagnies lorsque viendra la reddition des comptes, ne bénéficieront pas de ces réductions. Nous sommes actuellement à faire une enquête. D'après ce que nous pouvons constater, les compagnies paient des salaires à leurs bûcherons mais ce sont les sous-entrepreneurs qui paient des salaires de famine et exploitent les bûcherons.

Nous avons averti nos détenteurs de limites forestières qu'ils auraient à venir nous soumettre un projet pour résoudre ce problème le plus tôt possible et que s'ils ne le font pas la Législature règlera elle-même cette question. Je puis assurer la Chambre et la province que nous réglerons cette question de façon définitive. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser les compagnies à l'arbitraire. Nous sommes prêts à soumettre une échelle de salaires raisonnables. Peut-être encore. A tout événement, notre enquête se poursuit et je répète que cette question sera réglée définitivement. Nous ne voulons pas que le bûcheron travaille pour un salaire de famine et qu'il sorte de la forêt sans rien du tout.

On nous avait demandé de fixer un salaire minimum. Je ne crois pas que cela constituerait une solution, car ce salaire minimum deviendrait vite un salaire maximum.

A Rouyn il y a eu une émeute sérieuse. Nous avons fait enquête et nous avons constaté que tous les hommes employés par la compagnie tiraient un salaire de \$26 par mois et que certains employés tiraient \$35 par mois. Les misères ont été amenées par des gens qui ne savaient pas manier une hache... Nous étudions la question et nous demandons pour la résoudre le concours de toutes les bonnes volontés.

Le discours du Trône annonce aussi une loi pour contrôler les taux de l'électricité. Nous voulons donner à la commission des services publics le contrôle complet sur les taux de l'électricité partout, quelle que soit l'importance des municipalités, ou de la chute d'eau dont on tire l'énergie.

Nous voulons refondre toutes nos lois de police de manière à placer sous un contrôle unique, la police provinciale et la police de la Commission des Liqueurs de Québec. On réalisera ainsi une meilleure coopération, plus d'économie, et nous espérons obtenir de meilleurs résultats. Une autre mesure importante contenue dans le discours du Trône c'est l'extension juridique du contrat collectif du travail. La chose nous a été demandée par les ouvriers. Quel-

ques unions voient venir cette mesure avec défiance et crainte. Il faut comprendre ce que cela veut dire. Il ne saurait être question de fixer des taux de salaires à moins que les patrons et les ouvriers s'entendent et que l'entente soit garantie par les deux parties intéressées. L'extension juridique s'étend, une fois fixée, à ceux qui ne font pas partie du contrat. Quelle est la situation aujourd'hui. Nous avons reçu des délégations de corps et métiers qui nous ont dit : nous voulons travailler, mais il y a des ouvriers qui ne sont pas de l'union et qui s'offrent à travailler à moitié prix. Nous voulons être protégés, nous ont-ils dit. Est-ce juste que les corps de métier reçoivent cette protection ? Ils ont droit à avoir un salaire raisonnable. Il y a des entrepreneurs qui soumissionnent et engagent ensuite des employés à des salaires extrêmement bas, en laissant de côté les ouvriers de métiers. Est-il nécessaire d'aider ceux-ci. Le ministre du Travail aura l'occasion d'expliquer ce projet qu'il soumettra à la Chambre ces jours-ci.

Je veux répondre à une attaque qui nous est souvent lancée. On nous dit : Vous êtes les amis des trusts; vous aidez les trusts et c'est là la cause actuelle de la crise chez nous. Pour un peu on rendrait le gouvernement de Québec responsable de la crise mondiale. Sommes-nous des trustards ? Je me demande ce que le parti libéral a fait pour que l'on vienne nous dire que nous aidons les trusts et que nous protégeons le mauvais capital. Quelle loi avons-nous passée, quelle mesure avons-nous prise pour que l'on soit justifié de nous adresser de tels reproches ?

Le capitalisme ! On abuse beaucoup du mot par le temps qui court. S'il y a un endroit où l'on a besoin du capital, c'est bien dans la province de Québec. Les Canadiens français qui n'ont point de fortune ont besoin du capital étranger pour développer leurs ressources. Je n'ai pas d'hésitation à dire que les attaques qui sont venues d'en haut et d'en bas, ont rendu le capital inquiet. Il y a des gens qui voudraient venir s'établir dans la province de Québec et qui nous demandent : "Qu'allez-vous dans Québec ? on attaque le capital; on prêche presque le socialisme."

Je crois que la province de Québec a besoin du bon capital. A ceux qui dirigent et qui peuvent créer une impression, je demande en grâce de ne pas dire que Québec n'est pas un bon endroit pour placer son argent. Qu'avons-nous fait pour mériter d'être qualifiés de trustards ? Qu'avons-nous fait pour protéger le mauvais capitalisme au détriment de l'ouvrier ? Jetons un coup d'œil en arrière et voyons si nous avons posé des actes pour favoriser le capitalisme au détriment de la loi. Prenons par exemple le commerce des liqueurs. S'il y avait un trust c'était bien celui-là. Qui a mis en jeu le sort du gouvernement et du parti libéral de la province de Québec pour détruire ce trust ? C'est le gouvernement actuel. Nous avons détruit ce trust sans hésitation. Est-ce là le fait d'un gouvernement qui veut aider les trustards ? Quel est le gouvernement qui a fait enquête sur les prix du charbon ? Ottawa avait fait une enquête privée, mais il a reculé devant les procédures à prendre. On nous a envoyé un coffre rempli de papiers, contenant la preuve faite à cette enquête fédérale. Nous avons procédé. Cela nous a coûté cher, mais nous avons fait condamner des marchands de charbon à \$30,000 d'amende. Etait-ce la faute de gens qui protègent les trusts ?

Sous le régime de mon prédécesseur, nous avons lutté contre le trust du tramway à Montréal. Le trust a été brisé de telle façon que lorsque la compagnie a payé six pour cent à ses porteurs d'obligations, elle est obligée de remettre le reste à la ville de Montréal.

On a parlé du trust d'électricité. C'est le gouvernement actuel qui a empêché l'exportation de l'électricité aux Etats-Unis et on sait si les compagnies ont combattu ce projet. On se souvient des injures que l'on nous a jetées l'an dernier, parce que nous nous opposions à la demande de la ville de Québec qui voulait la municipalisation de l'électricité. Nous étions d'avis que cette municipalisation n'était pas dans l'intérêt de Québec. On nous a prêtés tous les

Disposez-vous à visiter le

SALON d'AUTOS

DU

20 au 27 JANVIER

SAUF LE DIMANCHE

EDIFICE SUN LIFE « MONTREAL

PAGEANT DE L'AUTO MODERNE

... ses nouvelles caractéristiques mécaniques et ses accessoires.

Derniers modèles de carrosseries pour autos à passagers et camions.

Des centaines d'innovations pour 1934. Valeurs sans précédent.

ADMISSION: Avant 6.00 p.m., 25c.; après 6.00 p.m., 50c.
10 a.m. à 11 p.m.

ADELSTAN LEVESQUE • Directeur Gérant

motifs. Pourtant une commission nommée par la ville en est venue aux mêmes conclusions que nous.

On nous dit : Vous avez de vos membres qui sont officiers de compagnies, qui siègent dans les bureaux de directions. Permettez-moi de vous dire ce qu'un homme d'état d'Angleterre qui fut chef du parti conservateur en Angleterre, disait :

"Répandre à l'étranger l'idée qu'un homme déroge à l'honneur s'il voue son travail à la direction de compagnies publiques est la pire chose que vous puissiez faire dans l'intérêt de ce grand pays commercial. Personne n'a songé qu'il valait la peine—je regrette de l'avouer—de me demander de devenir directeur d'une compagnie, mais je vous assure que je considérerais comme un beau compliment que la demande me fût faite par une compagnie honorable. Dans l'intérêt public, je m'oppose fortement à cette motion qui veut qu'un homme ait mal agi, qu'il ait accompli une action dont il faut rougir un peu, quand il a accepté la responsabilité d'aider à une grande corporation publique à accomplir une œuvre dont dépend, remarquez-le bien, la prospérité du pays. Je ne puis imaginer usage plus honorable du cerveau et de l'énergie déployés par la Providence à un citoyen de ce pays que de les employer à une œuvre aussi bonne."

Je m'oppose à cette façon de voir qui veut qu'un homme agisse mal à propos quand il accepte de faire partie du bureau de direction d'une compagnie pour se confier à son bureau de ministre, qu'il n'accepte pas de se mêler à des hommes d'affaires quand il doit voir au gouvernement de la province. Pourquoi ne resterait-il pas en contact avec des hommes d'affaires avertis. Nous avons des affaires à régler et non seulement de la politique. Soyez certains que si nous restions simplement dans le code de la politique nous manquerions quelque chose et beaucoup.

Je termine. Les temps sont durs; nos responsabilités sont énormes. Un journal de Montréal a dit hier soir que notre labeur est effroyable. Je crois que le terme est exagéré, mais vous ne savez pas combien le fardeau des responsabilités gouvernementales pèsent sur nous. Si vous saviez les demandes et les plaintes que nous recevons chaque jour ! Peut-être que beaucoup de nos critiques y mêleraient moins d'amertume. La critique est facile; je voudrais bien les voir à notre place pour quelques jours. Je ne sais pas ce que la Providence nous réserve. Le chef de l'opposition a dit tantôt qu'il est prêt à coopérer avec nous. Je l'en remercie. Nous avons une législation sociale importante. Si elle est bonne et bien faite dans l'intérêt de la province de Québec, elle sera de nature à corriger bien des maux et à apporter un rayon de soleil à notre population. J'invite les députés de la Chambre à coopérer le plus étroitement possible et j'espère que lorsque nous nous séparerons nous pourrions dire que nous venons de terminer l'une des sessions les plus fructueuses de la Législature de Québec.

"France et Rome"

La Supérieure de notre Hôtel-Dieu d'Arthabaska allait à l'étranger, avec deux Religieuses de la même Communauté de Montréal, assister à des Congrès internationaux de gardes-malades, tenus à Paris, à Bruxelles et à Lourdes.

Il était tout à fait opportun que notre Hôtel-Dieu fût représenté à ces congrès, dans l'intérêt et pour l'avancement de notre Hôpital d'Arthabaska.

Après trois siècles de séjour au Canada, les Religieuses Hospitalières de St-Joseph n'avaient jamais visité leurs maisons de France, au pays d'origine de leur communauté. Le gouvernement provincial avait délégué Sœur Allard, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour le représenter à ces congrès, ne fallait-il pas profiter de l'occasion favorable pour aller visiter les Sœurs de France ?

Quelle joie ce fût pour les Hospitalières de St-Joseph de France de voir leurs Sœurs du Canada; quelles réceptions enthousiastes elles leur firent. Et quel honneur ce fût aussi pour nos trois religieuses canadiennes de vivre la vie des monastères de France !

Aller aussi s'agenouiller aux pieds du Souverain Pontife, lui demander de les bénir avec leurs Maisons, assister aux éclatantes cérémonies d'une canonisation, gagner à Rome les précieuses indulgences du jubilé; quelles faveurs inespérées pour ces religieuses !

Il s'agissait aussi pour Mère Thibault de solliciter quelques changements opportuns aux constitutions de la communauté d'Arthabaska, faveurs qu'elle a en effet obtenues.

C'est tout cela et bien d'autres choses que Mère Thibault, Supérieure de notre Hôtel-Dieu, raconte dans le livre qu'elle vient de publier.

Volume de 226 pages, qu'on aime à lire d'un trait, après en avoir commencé la lecture. Livre écrit avec un rare talent, livre absolument intéressant; livre qui n'a guère d'égal pour la perfection du style, pour l'agrément de la lecture.

Beau volume, de belle forme, très bien imprimé, sorti des presses de l'Imprimerie d'Arthabaska.

En vérité, vous le constaterez avec nous, il ne se publie guère rien de mieux en France. Lisez-le, et vous verrez que nous n'exagérons rien.

Le livre est en vente à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

MGR L.-A. COTE.

Le volume se vend \$1.00 l'unité.

MORT DU F. ADRIEN A ARTHABASKA

La Communauté des Frères du Sacré-Cœur vient d'être plongée dans le deuil par la mort du regretté Frère Adrien, décédé à la Maison Provinciale d'Arthabaska, des suites de la maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps.

Il était âgé de 58 ans et en avait passé quarante-sept dans la vie religieuse.

Le Frère Adrien, dans le monde Edward Patrick Duffy, naquit à Drummondville le 15 mai 1871. En 1881 la famille Duffy alla s'établir à Sherbrooke où le jeune Edward fréquenta l'Académie du Sacré-Cœur jusqu'en 1887 et le 1er juillet de cette même année il entra au Noviciat des Frères du Sacré-Cœur, à Arthabaska.

Il enseigna successivement au Noviciat, à Richmond, à Woonsocket, à Saint-Hyacinthe, et à partir de 1912 il fut successivement Directeur à Windsor Mills, Sainte-Anne de la Pêrre, Limoulin et Arthabaska.

En 1926 il fut nommé Econome de sa Province.